



2024

Rapport annuel

Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften
Académie suisse des sciences humaines et sociales
Accademia svizzera di scienze umane e sociali
Accademia svizra da scienzas umanas e socialas
Swiss Academy of Humanities and Social Sciences

Impressum

Éditeur	2025 Académie suisse des sciences humaines et sociales Laupenstrasse 7, Case postale, 3001 Berne Tél. : 031 306 92 50 www.assh.ch sagw@sagw.ch
Rédaction	Secrétariat général de l'ASSH
Traduction	Fabienne Jan, Secrétariat général de l'ASSH
Layout	rubmedia AG, 3084 Wabern
Impression	rubmedia AG, 3084 Wabern
Relecture	rubmedia AG, 3084 Wabern
Photographies	Impressions de l'Assemblée générale annuelle de l'ASSH, les 24 et 25 mai à Genève Pierre-Yves Massot (www.realeyes.ch) p. 2 : vote lors de l'Assemblée des délégué·e·s ; p. 4 : Bernhard Tschofen (coprésident), Audrey Leuba (rectrice de l'Université de Genève) ; p. 32 : Beat Immenhauser (secrétaire général en codirection) ; p. 38 : Markus Kern (trésorier) ; p. 46 : lauréat·e·s du Prix de la relève de l'ASSH avec Anne-Sylvie Dupont (de gauche à droite : Philipp Krauer, Anne-Sylvie Dupont (présidente du jury du Prix de la relève de l'ASSH), Christapor Yacoubian, Tabea Palmtag) ; p. 52 : Yves Flückiger (président A+) ; p. 58 : de gauche à droite, Julie Zingg (collaboratrice du Secrétariat général), Susanne Bickel (coprésidente), Emilie Casale (collaboratrice du Secrétariat général) ; p. 72 : Markus Zürcher (ancien secrétaire général) ; p. 76 : Lea Haller (secrétaire générale en codirection)
Tirage	120 version française, 300 version allemande
DOI	https://doi.org/10.5281/zenodo.15262188
ISNN	3042-5921



Ceci est une publication Open Access, distribuée sous les termes de la licence Creative Commons Attribution (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Le contenu de cette publication peut donc être utilisé, partagé et reproduit sous toute forme sans restriction, pour autant que l'auteur·trice et la source soient cité·e·s de manière adéquate. L'ASSH conserve les droits d'exploitation. Elle accorde à des tiers le droit d'utiliser, de reproduire et de transmettre le contenu conformément au contrat de licence Creative Commons.

Avant-propos de la coprésidence

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) présente ici la rétrospective de sa 78^e année ; une année mouvementée, marquée comme rarement auparavant par un travail sur la structure et les objectifs de l'Académie, pour la renforcer dans l'accomplissement de ses multiples missions. Le processus de développement organisationnel lancé en 2023 est ainsi entré dans sa phase de mise en œuvre au cours de l'année. Couvrant différents champs d'action, il a commencé à se concrétiser dans le travail quotidien du Secrétariat général.

Au printemps, Lea Haller et Beat Immenhauser ont pris la tête du Secrétariat général. La mise en place d'une codirection garantit la prise en charge optimale des tâches qui se sont multipliées au cours des dernières années. Des compétences complémentaires et une responsabilité partagée se conjuguent de manière productive. En outre, l'instauration d'une coprésidence, rendue possible par une révision des statuts adoptée lors de l'Assemblée des délégué·e·s à Genève, permet non seulement une meilleure répartition de la charge de travail, mais aussi une collaboration élargie entre le Secrétariat général et le Comité.

L'orientation collaborative et participative ne se limite cependant pas au niveau de la direction. Le processus stratégique lancé en 2024 a été préparé et élaboré par un groupe de réflexion, Avenir ASSH, comprenant des collaboratrices et collaborateurs de l'équipe scientifique et de la communication du Secrétariat général. Ce groupe de travail a défini une mission, une charte de valeurs et une stratégie, qui ont été discutées lors d'une retraite supervisée avec le Comité en septembre, avant d'être finalement adoptées en décembre 2024 sous le nom de « Stratégie 2025-2028 ». Cette dernière se concentre sur les principaux domaines de compétence de l'ASSH. Par ailleurs, un concept de communication a posé de nouvelles bases pour l'orientation des relations publiques. Désormais, grâce à des offres adaptées aux différents publics cibles, l'Académie fera entendre sa voix en faveur des sciences humaines et sociales sous la devise « Understanding matters ».

Outre le développement stratégique, l'année a été marquée par les travaux thématiques en cours, c'est-à-dire les contributions sur des sujets pour lesquels l'ASSH s'engage par le biais de l'encouragement et de la communication, mais aussi par ses propres publications et événements. Il convient ici de mentionner notamment le thème du vieillissement de la société, qui est désormais entré dans une nouvelle phase. Mandatée par les Académies suisses des sciences, l'ASSH est responsable de la Swiss Platform Ageing Society, qui facilite l'échange et le transfert de connaissances entre différents partenaires dans les domaines du vieillissement et de la santé.

Au regard de l'engagement des 63 sociétés actuellement membres de l'ASSH ainsi que des nombreuses activités de médiation et de communication, on a tendance à omettre que l'Académie est aussi une plateforme pour ses entreprises (instituts). Les cinq entreprises à long terme – Dictionnaire historique de la Suisse, Année Politique Suisse, Documents diplomatiques suisses, Inventaire des trouvailles monétaires suisses et Infoclio.ch – ainsi que les quatre Vocabulaires nationaux ne se contentent pas de mener des recherches fondamentales et de fournir un travail de documentation et de transmission incontournable dans leurs domaines respectifs. Elles contribuent également, chacune de son côté et en coordination croissante les unes avec les autres, au développement de la stratégie de l'ASSH. Dans l'esprit de notre devise « Understanding matters », elles accomplissent, elles aussi, un travail indispensable qui a un impact durable sur le public.

Face aux nombreuses crises non résolues et à la polarisation croissante de notre monde, la nécessité d'une science qui s'exprime de manière plurielle et réfléchie dans la société devient d'autant plus urgente.

Susanne Bickel et Bernhard Tschofen
Coprésidence



Table des matières

Avant-propos de la coprésidence

I. Activités du Secrétariat général	5
1. Développement organisationnel et processus stratégique	5
2. Travaux thématiques	7
3. Infrastructures de recherche	12
4. Relations internationales	25
5. Transfert de connaissances et relations publiques	26
II. Encouragement de la recherche	33
1. Sociétés membres	33
2. Recrutement de membres	34
3. Requêtes individuelles	34
4. Entreprises à long terme et éditions de l'Académie	38
III. Finances	39
1. Produits et charges	39
2. Bilan	42
3. Compte de résultat	44
4. Compte de flux d'espèces	47
5. Annexe aux comptes annuels consolidés de l'ASSH avec instituts au 31.12.2024	48
6. Rapport de l'organe de révision	53
7. Cotisations aux organisations internationales	56
IV. Organes et réseau	59
1. Comité et Bureau	59
2. Sociétés membres / sections	61
3. Entreprises à long terme	68
4. Éditions	69
5. Commissions et curatoriums	70
6. Membres d'honneur	71
7. Secrétariat général	74



1. Développement organisationnel et processus stratégique

« La personne la plus lente qui ne perd pas de vue son objectif va toujours plus vite que celle qui erre sans but. » Ce que l'écrivain allemand Gotthold Ephraim Lessing a écrit il y a plus de deux cents ans vaut également pour le travail quotidien au sein d'une organisation. La direction que nous avons choisie est-elle toujours la bonne ? Où souhaitons-nous aller ?

La question de l'objectif commun se pose en particulier à l'occasion des changements de direction. Aussi, lorsque Markus Zürcher s'est retiré en 2023 après de nombreuses années passées à la tête du Secrétariat général de l'ASSH, et avant même qu'une nouvelle direction ne soit en place, un processus de restructuration a-t-il été initié. À cet effet, l'ASSH a confié un mandat à Laura Inderbitzi (Beratungs- und Organisationsentwicklungsbüro Inderbitzi). Des collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat général ainsi que trois membres du Comité ont travaillé en étroite collaboration avec elle. Le 12 septembre 2023, Laura Inderbitzi a présenté un rapport final assorti de recommandations. « Le besoin de développement d'une organisation résulte du delta entre la situation actuelle et la situation cible visée par le processus de changement », peut-on y lire. Autrement dit, en termes un peu moins formalistes, il faut pouvoir se représenter un état idéal dans le futur pour être en mesure de se mettre en route.

L'équipe qui a participé au processus de restructuration a donc fixé des objectifs de développement et proposé des mesures pour les atteindre. La recommandation I préconise d'élaborer, sous la nouvelle direction et dans le cadre d'un processus participatif, une vision, une mission, des valeurs et une stratégie pour le Secrétariat général. Lorsque Beat Immenhauser et Lea Haller ont repris ensemble la direction du Secrétariat général en mars 2024, ils ont aussitôt lancé un tel processus stratégique.

Un groupe de réflexion Avenir ASSH s'est formé au sein du Secrétariat général. Composé des deux membres de la codirection ainsi que de deux collaboratrices scientifiques et de deux

personnes de l'équipe de communication, le groupe s'est réuni entre avril et août 2024 à l'occasion de six ateliers et a travaillé entre-temps en équipes de deux sur des thèmes particuliers. Le 2 juillet 2024, les projets de vision, de mission et de valeurs ont été discutés lors d'un atelier réunissant l'ensemble du Secrétariat général, avant d'être retravaillés et consolidés. En août, un projet de stratégie 2025-2028 a fait l'objet d'une consultation. Les 19 et 20 septembre, une retraite, animée par le conseiller en organisation Jean-Claude Courto, a eu lieu à Thoune en présence des membres du comité. Ces deux journées de réflexion ont été l'occasion de leur présenter le contenu de la stratégie et de recueillir leurs inputs. La version définitive de la stratégie a finalement été adoptée lors de la séance du Comité du 13 décembre 2024. Depuis, le Secrétariat général de l'ASSH dispose d'une devise, de valeurs, d'une mission formulée en détail et d'une stratégie 2025-2028.

La devise est « Understanding matters » ou, dans ses différentes variantes linguistiques, « Verstehen, was ist », « Cultiver la compréhension », « Capire per sapere », « Chapir las chaussas ». Elle doit être porteuse de sens à l'intérieur et transmettre à l'externe la mission fondamentale des sciences humaines et sociales. Nous avons défini quatre valeurs centrales pour le travail au sein du Secrétariat général : l'indépendance, le partenariat, l'exigence de qualité et le respect (chacune avec des concrétisations). La mission se base sur la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) ainsi que sur les statuts de l'ASSH. La stratégie 2025-2028 repose, quant à elle, sur les quatre principaux champs d'action de l'Académie : l'encouragement, les projets thématiques, la communication et le dialogue ainsi que la mise en réseau. La stratégie prévoit, entre autres, de renforcer la collaboration thématique avec les sociétés membres et les entreprises, un desideratum qui a également été formulé dans le rapport de Laura Inderbitzi (recommandation V).

Sur la base de la stratégie, la codirection a élaboré un plan de mesures pour 2025. Chaque personne a été désignée responsable du suivi d'une mesure. Toujours sur cette même base, nous

avons élaboré une stratégie de communication pour le Secrétariat général en collaboration avec la conseillère en communication Fabienne Stoll (La Stoll). Cette stratégie spécifique définit nos groupes de dialogue primaires et secondaires, nos objectifs en matière de communication et les messages clés à transmettre. Elle contient quatre piliers ainsi que des mesures concrètes à mettre en œuvre dans un modèle organisationnel basé sur les rôles.

Ces fondements stratégiques constituent un socle important pour l'action de l'ASSH au quotidien. La mission, les valeurs, la stratégie générale et la stratégie de communication doivent nous guider comme autant de fils conducteurs et nous aider à prendre nos décisions dans chaque projet et chaque dossier. L'ASSH est-elle la bonne émettrice ? Quels objectifs stratégiques peuvent être réalisés avec tel ou tel projet ? Qui se charge de la gestion du projet, quelles autres personnes sont impliquées ? Quel est le public cible et comment atteindre les groupes de dialogue ? Enfin, avec quels outils pourra-t-on évaluer le projet et en tirer des enseignements précieux pour l'avenir ?

Il va de soi que toute stratégie et tout plan de mesures sont inutiles si les membres de l'équipe ne collaborent pas bien, si des modèles culturels favorisant l'immobilisme et la frustration se sont établis, si les rôles et les processus de travail ne sont pas clairs ou tout simplement si les compétences nécessaires font défaut. C'est donc à juste titre que les recommandations II à IV du rapport structurel de Laura Inderbitzi visent le développement organisationnel. Le Secrétariat général de l'ASSH doit placer les collaboratrices et collaborateurs au centre de ses préoccupations et accorder la plus grande importance « à la culture, à son développement et à son entretien » (II). Le Secrétariat général doit élaborer un organigramme et, à partir de là, un modèle d'organisation (III). Il doit en outre être dirigé par un « organe stratégique fort » (le Comité s'entend) qui « entretient des échanges équilibrés avec une direction opérationnelle largement soutenue » (IV).

Les premières mesures ont déjà été prises à cet égard pendant la phase de direction intérimaire.

Les réunions de l'équipe ont été restructurées, une direction élargie (*erweiterte Geschäftsleitung*) a été instaurée et Beat Immenhauser a mené des entretiens bilatéraux intensifs avec tous les collaborateurs et collaboratrices.

À partir de mars 2024, la nouvelle codirection a mis en œuvre d'autres mesures en fonction des besoins. Un document intitulé *Foren des SAGW-Generalsekretariats* a été élaboré au sein de l'équipe – une sorte d'étape préliminaire à un modèle d'organisation, dans lequel les responsabilités, les objectifs et les compétences des réunions régulières et des forums du Secrétariat général sont énumérés. Les anciens tandems, qui réunissaient un collaborateur ou une collaboratrice scientifique et une personne de l'équipe de communication, ont été dissous au profit d'un modèle de rôle plus flexible dans la gestion de projet (modèle qui doit être éprouvé et pérennisé en 2025). La codirection et la coprésidence, élue lors de l'Assemblée des délégué·e·s de 2024, ont convenu d'un échange régulier. Puis, plusieurs ateliers ont été organisés avec et pour l'équipe : un bilan des 100 premiers jours de la codirection, un atelier portant sur la modération de réunions ainsi qu'un atelier consacré à la rédaction photos.

Pour améliorer la collaboration et optimiser les processus, un nouveau système de classement numérique a été élaboré en 2024 avec l'aide de la société de services d'archivage Docuteam. Il comporte six lignes d'action : Académies, pilotage, ressources, encouragement, projets, communication et mise en réseau. Un système de classement identique a été installé sur le serveur en tant qu'archives partagées : les dossiers y sont déplacés à la fin d'un projet ou d'un cycle, avant d'être supprimés ou transférés aux Archives fédérales pour un archivage à long terme à l'expiration du délai de conservation. Le Secrétariat général s'est donné des directives contraintes pour le classement des documents et une personne a été chargée de veiller à leur respect. Entre novembre 2024 et janvier 2025, l'équipe a ainsi migré tous les documents vers le nouveau système de classement. Depuis lors, plus aucun registre (*company record*) n'est classé dans des dossiers personnels ; toute l'équipe travaille dans le système commun.

En résumé, l'année 2024 a été placée sous le signe d'un processus stratégique intense. Le Secrétariat général s'est mieux organisé en interne et a esquissé une image claire des objectifs de ses activités futures. En 2025, une grande partie de ce qui a été élaboré devra être mis en œuvre et rendu visible : nouvelle identité visuelle, nouveau site Internet prévu pour la fin de l'année (voir chapitre I-5), nouveaux contenus, nouvelles offres pour la communauté scientifique et nouveaux projets de coopération avec des partenaires externes. Parallèlement, le renforcement de l'équipe et le développement de l'organisation devront recevoir une attention particulière. Une retraite pour le Secrétariat général est prévue à cet effet en août 2025.

2. Travaux thématiques

Ce sous-chapitre donne un aperçu des thèmes sur lesquels le Secrétariat général de l'ASSH s'est penché en 2024, d'une part en sa qualité d'organe de coordination, de communication et d'encouragement et d'autre part dans le cadre de ses propres formats de manifestations et de publications. Dans le domaine des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, qui constituent une priorité de la planification pluriannuelle, les thèmes suivants ont été au premier plan : le vieillissement de la population (Ageing Society), la santé et les humanités médicales (Medical Humanities), la consommation durable ainsi que la formation et la sélection sociale. Dans le domaine de la culture scientifique, qui fait partie de la mission principale des Académies, l'ASSH s'est concentrée sur la science ouverte (Open Science), la liberté académique et les carrières scientifiques. Enfin, en tant que partenaire du Forum Paysage, Alpes, Parcs (Fo-LAP), rattaché à l'Académie suisse des sciences naturelles, elle s'est consacrée au thème du développement durable du paysage.

Swiss Platform Ageing Society

À travers la Swiss Platform Ageing Society, les Académies suisses des sciences, en tant que mandataires, et l'ASSH, en tant qu'organisation responsable, visent à garantir un dialogue permanent entre tous les acteurs et actrices du changement démographique en Suisse. Les cadres de référence sont le projet de résolution « Stratégie et plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé » de l'OMS, qui date de 2015, et la « Décennie pour le vieillissement en bonne santé » de l'ONU, lancée en 2021.

En 2024, la plateforme comptait plus de 100 organisations partenaires. Elle a pour mission de favoriser leur mise en réseau et de promouvoir les échanges inter- et transdisciplinaires. Elle centralise les informations et accroît la visibilité des projets et des initiatives de ses membres. Elle s'adresse en premier lieu à tous les acteurs et actrices qui s'occupent du thème de la vieillesse dans les différentes régions linguistiques, que ce soit dans la recherche ou la pratique. Sont visées les organisations de seniors, la société civile, la politique, l'administration et la promotion de la recherche. La plateforme propose divers outils d'information et de mise en réseau, notamment les rubriques en ligne News, Agenda et Littérature, une newsletter ainsi que les assemblées plénières organisées chaque printemps et chaque automne.

La plateforme a aussi pour objectif de lancer et de réaliser des projets communs. Elle respecte pour ce faire les lignes directrices fixées dans sa planification quadriennale adoptée en 2020 et s'appuie sur des groupes de travail ponctuels coordonnés par le Secrétariat général de l'ASSH. En 2024, les projets suivants ont été développés :

- Participation institutionnelle des seniors : en collaboration avec la fondation Science et Cité, la plateforme a coorganisé en novembre deux cafés scientifiques sur ce thème, à Berne et à Thoune. D'autre part, dans le cadre de la série Swiss Academies Factsheet de l'association des Académies A+, elle a élaboré une check-list en dix points visant à renforcer la participation institutionnelle des personnes âgées (publication prévue en 2025).

- Panorama de la société suisse 2024. Vieillesse et vieillissement dans la société contemporaine suisse : à l'initiative de la plateforme, un nouveau rapport sur la vieillesse et le vieillissement en Suisse a été publié en 2024, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique et les Universités de Neuchâtel et de Fribourg. La publication a été présentée au public lors d'un vernissage le 26 août 2024 (voir chap. I.5).
- Format « Science et Politique à table » : en collaboration avec l'Académie des sciences naturelles et l'association des Académies A+, la plateforme a organisé un échange entre des parlementaires et des chercheurs et chercheuses de toutes les régions de Suisse sur le thème de la prise en charge des personnes âgées à domicile.

En 2024, le Secrétariat général de l'ASSH et le groupe de pilotage de la plateforme ont lancé un processus stratégique et élaboré une planification pluriannuelle pour la période 2025–2028. Ils ont été soutenus dans cette démarche par l'entreprise de recherche sociale et de conseil Büro Brägger. Le processus a été précédé d'une large consultation des membres et des organisations partenaires. À partir de 2025, la plateforme se concentrera sur les trois missions clés suivantes :

- favoriser les échanges inter- et transdisciplinaires entre les acteurs et actrices de la recherche, de la pratique et de la politique ;
- renforcer la mise en réseau des partenaires associés ;
- stimuler le débat sociétal autour du thème « Healthy Ageing » (vieillissement en bonne santé).

Afin d'atteindre ces objectifs, les mesures suivantes sont prévues pour la période 2025–2028 :

- élaboration d'un concept de communication et d'un plan d'action ;
- organisation d'une rencontre annuelle de mise en réseau pour les partenaires associés et autres groupes d'intérêt ;
- suivi continu de la recherche, des débats sociaux et des initiatives des groupes d'intérêt pertinents en lien avec la stratégie de l'OMS en tant que cadre de référence ;

- publication annuelle d'un factsheet.
www.ageingsociety.ch

Santé : Medical Humanities

Le vieillissement de la population pose des défis multiples au système de santé. Les maladies chroniques et la multimorbidité augmentent. Parallèlement, on voit émerger de nouvelles exigences sociales pour favoriser et préserver la santé comme la qualité de vie des personnes âgées. Le champ de recherche et de pratique transdisciplinaire des humanités médicales met l'accent sur la complexité et l'ambiguïté des concepts de maladie et de santé, fournissant une contribution précieuse dans le domaine.

En 2021, le Secrétariat général de l'ASSH a lancé, en collaboration avec l'Académie suisse des sciences médicales, une série de manifestations sur quatre ans, nommée « Vieillir », avec la tenue d'un événement par an. En 2024, l'accent a été mis sur l'inclusion, la santé et la qualité de vie des personnes âgées. L'atelier a mis en lumière différents aspects de la participation sociale, en se concentrant sur les défis spécifiques auxquels sont confrontées les personnes âgées en situation de handicap, atteintes de démence ou issues de la migration. L'objectif était de favoriser un débat multidisciplinaire visant à améliorer à moyen terme la qualité de vie des seniors et leur accès aux services de santé et aux informations. L'atelier s'est déroulé en deux temps : lors de la première partie, trois scientifiques ont eu l'occasion de présenter les résultats de leur recherche et de les discuter dans le cadre d'une table ronde réunissant des invité-e-s du monde de la pratique, de la politique et de la recherche. En seconde partie, l'auteur allemand David Wagner a lu des extraits de son livre *Der vergessliche Riese*, un roman sur la démence et les défis que celle-ci engendre au quotidien. Lea Haller s'est entretenue avec lui sur scène.
www.assh.ch/sante

Consommation durable

De 2021 à 2024, l'ASSH s'est concentrée sur le douzième Objectif de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU. Elle a ainsi soutenu la Stratégie pour le développement durable 2030 de la Confédération, dans laquelle la consom-

mation et la production durables ont été identifiées comme l'un des trois thèmes prioritaires nécessitant une action et une coordination particulières au niveau fédéral. C'est précisément dans le domaine des modèles de consommation que les sciences humaines et sociales peuvent apporter une contribution importante aux Objectifs de développement durable grâce à leur compréhension des comportements humains, des dynamiques sociales et politiques et des interactions entre les systèmes. Au cours de l'année sous revue, les activités se sont concentrées sur la sensibilisation au sein du réseau et sur la visibilité des résultats de la recherche.

Le 29 janvier 2024, le Secrétariat général a organisé l'événement Sustainable Consumption and Social Change consacré au rôle et à la responsabilité des chercheuses et chercheurs dans la transformation vers la durabilité. Le 30 janvier 2024, un atelier sur le thème « Gesellschaft im Wandel : Reflexionen zum Beitrag der Geistes- und Sozialwissenschaften zu nachhaltiger Entwicklung » a eu lieu dans le cadre du colloque annuel de l'Association des spécialistes du conseil en orientation et de l'information documentaire des gymnases et des hautes écoles (AGAB/ASOU). Au printemps 2024, un appel à propositions pour des projets de communication scientifique sur la consommation durable a été lancé: 17 requêtes ont été déposées pour un montant total de 123 070 francs. Pour la période 2024–2025, le Secrétariat général de l'ASSH soutient huit projets à hauteur de 8 000 francs maximum chacun (pour une somme totale de 52 800 francs). Il s'agit d'augmenter la visibilité de la recherche dans ce domaine et de favoriser le dialogue avec la société.

En outre, le Secrétariat général de l'ASSH a participé à la conférence Dialogue 2030 de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) du 15 mai 2024 en présentant un atelier sur le thème de la consommation responsable. Cette conférence annuelle sert de plateforme d'échange entre les parties prenantes de la science, de l'économie, de la société civile et de l'administration.

Le groupe LinkedIn sur le thème de la consommation durable, géré par le Secrétariat général, compte 114 abonné·e·s (situation en décembre

2024). Il est prévu de dissoudre le groupe lorsque ce thème prioritaire sera clos lors de la prochaine période pluriannuelle.

www.assh.ch/consommation

Éducation et sélection sociale

L'ASSH s'engage pour la réalisation du quatrième Objectif de développement durable (ODD 4) de l'Agenda 2030 de l'ONU. Cet objectif vise une éducation inclusive, équitable et de qualité ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour toutes et tous. Après la parution de deux publications thématiques l'année précédente, l'ASSH a élaboré en 2024 le rapport *All-day Childcare and Schooling* (accueil à plein temps et écoles), qui a paru en février 2025 dans la série Swiss Academies Report des Académies suisses. L'étude porte sur l'école à journée continue en Suisse et sur les attitudes des parents d'élèves. Les résultats montrent que les parents soutiennent l'école à horaire continu principalement parce qu'elle permet de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Des différences régionales apparaissent de manière isolée : les parents des régions francophones expriment un besoin plus important d'accueil à journée continue et sont plus favorables que les parents des régions germanophones aux structures obligatoires telles que la pause de midi à l'école. D'autres facteurs sont toutefois plus importants que les différences régionales : les attitudes concernant les rôles de genre et celui de l'État, le revenu et le niveau d'éducation. L'étude a été menée par un groupe de recherche dirigé par la professeure Laura Bernardi (Université de Lausanne).

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'ASSH apporte son soutien évaluatif au Programme Équité – Promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion à tous les niveaux des hautes écoles (2025–2028) de Swissuniversities. Ce projet permet aux réfugié·e·s d'accéder aux hautes écoles suisses (voir chapitre I.5).

www.assh.ch/formation

Open Science

L'ASSH s'engage pour des formes de publications scientifiques ouvertes, variées et durables.

Elle poursuit ses efforts en faveur de la mise en œuvre du modèle Diamond Open Access en Suisse, selon lequel ni les utilisatrices et utilisateurs ni les autrices et auteurs ne paient pour la publication. Le Green Open Access, qui permet aux sociétés membres de suivre, si nécessaire, un modèle financier pouvant être combiné avec les cotisations des membres (c'est-à-dire que les abonnements sont autorisés, mais que les autrices et auteurs peuvent disposer librement de leurs articles et les archiver sur un *repository* de leur choix), demeure également important.

Durant l'année sous revue, l'ASSH a poursuivi la mise en œuvre de sa politique Open Access pour les périodiques soutenus. De nouvelles directives sont entrées en vigueur en 2024. L'Académie s'est orientée sur les développements au niveau national et international, selon lesquels les délais d'embargo sont de moins en moins acceptés. C'est pourquoi, à partir du plan de répartition 2025, les périodiques subventionnés par l'ASSH doivent être publiés soit en Gold Open Access, soit en Diamond Open Access, soit en Green Open Access sans délai d'embargo. Pour les séries monographiques, le délai d'embargo maximal autorisé a été abaissé de 24 à douze mois. Cette réglementation est conforme aux dispositions du Fonds national suisse et à la stratégie nationale révisée pour l'Open Access ainsi qu'à l'initiative internationale Plan S. Cette dernière est une stratégie en faveur du libre accès aux connaissances scientifiques qui a été adoptée par 22 organismes nationaux et internationaux de financement de la recherche, par la Commission européenne et par le Conseil européen de la recherche.

L'ASSH vérifie chaque année la mise en œuvre des directives en vigueur et communique les résultats correspondants aux rédactions des pérío-

diques. Les 72 revues et séries évaluées en 2024 (voir chapitre II.5) étaient toutes conformes à la politique d'Open Access de l'ASSH en vigueur pour la période d'examen : 40 % étaient accessibles en Green Access, 60 % en Gold Access ou Diamond Open Access. Dans le cas de cinq revues, la politique de libre accès manquait totalement de transparence que le critère a dû être considéré comme non rempli.

Quelque 40 % de toutes les revues sont parues avec un délai d'embargo. Fin 2024, le délai d'embargo moyen était encore de 6,2 mois (contre 6,9 mois l'année précédente). Cependant, les autrices et auteurs pouvaient disposer librement de leurs articles après 3,6 mois en moyenne (contre 3,7 mois fin 2023). Au total, 89 % des revues et séries étaient entièrement rétronumérisées et 51 % des reproductions numériques étaient disponibles sur la plateforme e-periodica. Quelque 79 % des périodiques disposaient de DOI, des identifiants numériques d'objet pérennes (pourcentage inchangé par rapport à l'année précédente) et 74 % réglementaient la réutilisation des articles par le biais d'une licence Creative Commons (contre 63 % en 2023). Environ 33 % ont utilisé l'identification des autrices et auteurs ORCID, abréviation de Open Researcher and Contributor ID (inchangé par rapport à l'année précédente). Par ailleurs, 93 % des revues présentaient une politique transparente en matière d'Open Access, ce qui correspond à une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. Enfin, 67 % des autrices et auteurs disposaient du droit d'exploitation de leurs contributions.

L'ASSH a également mis à disposition en 2024 le délégué pour l'Open Science des Académies suisses (en la personne de Beat Immenhauser) et a ainsi participé à différentes initiatives nationales, dont l'élaboration de la stratégie natio-

Tableau 1
Stratégie Open Access, état fin 2024 par rapport à fin 2023

Objectifs	État 2024	État 2023
Droit d'exploitation pour les autrices et auteurs	67 %	59 %
Green Open Access	40 %	47 %
Gold/Diamond Open Access	60 %	51 %
Embargos*	Moyenne : 6,2 mois	Moyenne : 6,9 mois

* Les autrices et auteurs peuvent librement archiver leurs articles après 3,6 mois en moyenne.

nale révisée pour l'Open Access, qui est entrée en vigueur en 2024. Le délégué Open Science a représenté l'association des Académies au sein de la délégation Open Science (DelOS) de Swissuniversities et auprès de l'Open Access Alliance. Il a par ailleurs été confirmé à la présidence du Reviewers' Pool, le comité d'examen des différents appels de Swissuniversities, jusqu'à mi-2025. Dans le cadre du plan d'action Open Research Data (ORD), l'association des Académies s'est engagée à prendre en charge l'organisation d'un Sounding Board de chercheuses et chercheurs pour la période 2022-2028, à décerner un prix national pour ORD et à contribuer à l'ancrage et à la prise de conscience des principes ORD dans les communautés spécialisées. En 2024, le prix national ORD a été décerné pour la deuxième fois.

L'association est également représentée par son président au sein du comité de pilotage du plan d'action ORD, le Strategy Council, tandis que le délégué Open Science participe au groupe de coordination rattaché opérationnellement au Strategy Council.

Le groupe de travail Open Science s'est réuni à plusieurs reprises pour assurer la coordination et la concertation au sein de l'association des Académies dans le domaine de l'Open Science ainsi que dans le cadre de l'initiative Reforming Research Assessment. Les discussions ont essentiellement porté sur l'élaboration d'une charte de compétence en matière de données (Data Literacy Charta) des Académies suisses.

assh.ch/open-science

Liberté académique

En 2022, l'ASSH a mis sur pied un groupe de travail interdisciplinaire sur le thème de la liberté académique. Ses membres discutent notamment de l'importance de la liberté d'expression, du rôle des minorités et des médias ainsi que de sujets tels que la tolérance ou la culture du débat. En 2023, un rapport basé sur une enquête qualitative auprès de membres des hautes écoles a été publié. Y sont abordées des questions relatives au rôle de la liberté académique, à l'atmosphère de la recherche et de l'enseignement ainsi qu'à la culture du débat. Le Secrétariat général de l'ASSH a lancé une série de billets de blog

sous le titre *Éclairages sur la liberté académique en Suisse et en dehors de la Suisse* et publié en 2024 un Bulletin intitulé *Liberté académique – contours et mises en relief* (voir chapitre I.5). Le dossier réunit des contributions issues de la philosophie politique, du droit, de la linguistique, des études de cinéma ainsi que de la sociologie. Il se penche notamment sur les questions suivantes : les chercheuses et chercheurs ont-ils le droit ou le devoir de faire entendre leur voix dans le domaine public ? Quels sont les risques liés à l'économisation des hautes écoles et quel est le rôle de la langue dans l'échange de connaissances et la transmission de la culture ?
www.assh.ch/liberte-academique

Carrières scientifiques

En avril 2024, le Conseil fédéral a publié le rapport *Pour l'égalité des chances et le soutien de la relève scientifique*. Pour ce faire, il s'est appuyé sur le rapport de base rédigé en 2023 par l'entreprise de recherche et de conseil econcept (sous la direction de Barbara Haering), intitulé *Précarité, égalité des chances et relève académique dans le corps intermédiaire des hautes écoles suisses – état des lieux*. Le point de départ de ce rapport a été une pétition déposée en 2022 par des membres du corps intermédiaire en faveur de l'amélioration des conditions de recherche, d'enseignement et de travail de la relève scientifique. Au cours de l'année sous revue, l'ASSH s'est engagée dans différents comités de politique de l'éducation, dans le but de discuter des facteurs de précarité et d'identifier des mesures en vue de carrières académiques et extra-académiques plus satisfaisantes pour la relève scientifique.
www.assh.ch/carrieres-scientifiques

Forum Paysage, Alpes, Parcs

En 2024, le Forum Paysage, Alpes, Parcs (FoLAP) s'est penché sur les développements dans les domaines de l'approvisionnement énergétique, du changement climatique et de la biodiversité. Ces thèmes sont étroitement liés aux cinq sujets clés du FoLAP : santé et paysage, culture paysagère, mode de vie et paysage, protection du climat et paysage ainsi que paysage dans le réseau de relations territoriales. La mission principale du Fo-

LAP consiste à promouvoir le dialogue entre la recherche, la pratique, l'administration et la politique et à faire valoir l'importance du paysage auprès des institutions pertinentes.

En avril, le volume 19/1 de la série Swiss Academies Communications a paru sous le titre *Planifier le développement des énergies renouvelables en tenant compte de la biodiversité et du paysage*. Le rapport se présente sous la forme d'un catalogue commenté de critères incluant des propositions de mise en œuvre concrète d'installations photovoltaïques au sol. Le FoLAP a été responsable de la rédaction de la prise de position sur la modification de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire ainsi que de la prise de position sur la modification de la loi sur l'électricité. Il a en outre participé à la prise de position sur le train d'ordonnances agricoles 2024 ainsi qu'à celle sur l'audition du champ professionnel « agriculture ».

En septembre, le quatrième Congrès suisse du paysage a eu lieu à Tramelan et à Bellelay, en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise et le Parc naturel régional Chasseral, sur le thème « Au défi de la transition : Zukunftslandschaften ». En 2024, l'accent a été davantage mis sur l'espace alpin.

Le FoLAP représente les Académies suisses des sciences au sein du Comité scientifique international de recherche dans les Alpes (ISCAR), en gère le bureau et est observateur de la Convention alpine. En 2024, une enquête a été réalisée sur l'état actuel et les défis auxquels est confronté l'ISCAR. Des manifestations internationales, telles que le Forum Alpinum et l'Alpweek, ont été coorganisées.

<https://landscape-alps-parks.scnat.ch/fr>

3. Infrastructures de recherche

Les collections de sources et les données sont la matière première du travail scientifique. Les chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales sont tributaires de nombreuses sources et données, allant des pièces de monnaie antiques aux résultats de sondages contemporains et aux documents audiovisuels, en passant par les manuscrits et les sources juridiques. Dans le cadre de projets de recherche à long terme, de telles sources sont exploitées et de telles données collectées, traitées et mises à la disposition des chercheuses et chercheurs, sous la forme de lexiques, de dictionnaires, d'éditions ou de bases de données. L'ASSH figure parmi les principales organisations responsables de telles infrastructures de recherche en sciences humaines et sociales en Suisse et les encourage par le biais de différents projets à long terme.

1. Entreprises à long terme : l'ASSH finance les entreprises à long terme Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), Année Politique Suisse (APS), Documents diplomatiques suisses (Dodis), Inventaire des trouvailles monétaires suisses (ITMS), Infoclio.ch ainsi que les quatre Vocabulaires nationaux de la Suisse. À l'exception de l'ITMS et d'Infoclio.ch, le financement des entreprises à long terme est assuré via le mandat de base de l'Académie. Ces dernières disposent d'une ligne de crédit distincte dans la convention de prestations conclue avec le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Au cours de l'année sous revue, les entreprises DHS, APS et Dodis ont été soumises à une évaluation. Le Comité de l'ASSH a confié ce mandat à trois expert·e·s. Ces expert·e·s ont examiné la qualité scientifique des contenus élaborés, leur accueil dans les communautés scientifiques respectives, l'adéquation des ressources disponibles et la mise en œuvre de la politique de science ouverte. Le Comité a pu constater que toutes les entreprises évaluées remplissaient leur mission de base avec un très haut niveau de qualité. Cependant, les rapports ont soullevé que les ressources financières des trois entreprises

leur permettaient tout juste de remplir leur mission de base, et que tout développement supplémentaire était donc difficilement envisageable. En outre, le Comité a été prié de thématiser auprès des instances compétentes le droit des responsables des entreprises de l'ASSH de soumettre des demandes pour les projets financés par le Fonds national suisse (FNS).

2. Éditions : en 2021, l'ASSH a repris du FNS l'entièr responsabilité financière de huit projets d'édition à long terme. Les éditions transférées à l'ASSH devaient être d'excellente qualité scientifique, présenter une importance stratégique pour une ou plusieurs disciplines et remplir les critères de la science ouverte. Le financement de ces éditions est déterminé pour quatre ans, conformément au message FRI. L'obligation de surveillance incombe à un comité d'évaluation composé de deux représentant·e·s du FNS et de deux de l'ASSH. Cet organe est également responsable de l'évaluation des planifications pluriannuelles des huit projets d'édition.

3. Commissions et curatoriums : l'ASSH compte douze curatoriums et commissions qui sont des groupes d'encadrement scientifique responsables de tâches très diverses dans le domaine de la promotion de la relève ou de l'assurance qualité de projets de recherche à long terme. Généralement, le financement de ces projets est aussi assuré par d'autres canaux de subvention que ceux de l'ASSH.

Entreprises à long terme

Dictionnaire historique de la Suisse

En 2024, le Dictionnaire historique de la Suisse (DHS) a intensifié ses activités de publication, développé ses canaux de communication et renforcé sa collaboration avec des institutions partenaires.

Contrairement à d'autres années, le DHS a publié en 2024 de longs articles thématiques pouvant contenir jusqu'à 30 000 signes, selon ses standards à la fois en allemand, en français, en italien et parfois en romanche. Par rapport à l'année précédente, la production a augmenté de 26 %. Les statistiques montrent un change-

ment de stratégie : en règle générale, la rédaction a renoncé à une révision partielle des articles et s'est plutôt efforcée de les réécrire, en particulier les entrées datant d'une vingtaine d'années qui ne correspondaient plus à l'état actuel de la recherche. L'activité de production et de publication s'est concentrée sur la multimédialisation et la mise en réseau numérique des articles. En 2024, 43 nouveaux articles ont été ajoutés au dictionnaire, 76 articles existants ont été entièrement révisés ou réécrits et quinze articles ont été révisés de façon substantielle. En outre, 225 corrections et mises à jour ont été effectuées et 921 éléments multimédias ont été ajoutés au dictionnaire. Le nombre de visites a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (2024 : 2 317 000 visites, 1 785 000 visiteurs uniques ; 2023 : 2 291 000 visites, 1 738 000 visiteurs uniques).

Au niveau du contenu, le DHS s'est concentré sur les projets Ramifications coloniales de la Suisse et Mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux. D'autres thèmes majeurs ont été abordés, comme l'âge de pierre ou le projet Les châteaux forts comme lieux de pouvoir. De nombreuses biographies de femmes ont également été publiées. Le DHS a en outre renforcé sa collaboration avec des institutions telles que le Musée national de Zurich, l'Office fédéral de la justice (unité Mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux) et les Archives Gosteli. Un échange scientifique a été initié avec la Neue Deutsche Biographie.

En outre, les relations publiques ont été développées. Le DHS a publié six newsletters et a vu le nombre d'abonné·e·s augmenter de 5 % pour atteindre environ 2 900. Les collaboratrices et collaborateurs du DHS ont participé à de nombreuses manifestations et publié des articles dans des revues spécialisées et des journaux. Depuis octobre 2024, le dictionnaire est également présent sur Instagram.

Le professeur Andreas Würger s'est retiré de la présidence de la commission DHS après huit ans. La professeure Regula Schmid Keeling a été élue pour lui succéder. Par ailleurs, Monica Migliaccio, responsable de la numérisation de certains fonds d'archives, et Michael Stadler, res-

ponsable du domaine des services numériques et de la production, ont quitté la rédaction du DHS. www.hls-dhs-dss.ch

Année Politique Suisse

En 2024, la mission principale d'Année Politique Suisse (APS) est restée inchangée : rédiger la chronique de la politique suisse. La plateforme en ligne accessible au public propose des analyses et des documents sur les événements politiques au sein du Parlement national et sur les évolutions sociopolitiques. Au cours de l'année sous revue, 20 rédacteurs et rédactrices (environ sept équivalents temps plein) ont rédigé quelque 1 300 nouveaux articles de synthèse, qui ont été intégrés sur la plateforme de l'APS dans des processus et dossiers politiques plus vastes. Fin 2024, environ 42 400 articles de synthèse, répartis en 24 domaines politiques différents, étaient disponibles en ligne.

Pour la documentation journalistique, qui existe depuis 1965 et sous forme numérique depuis 2013, l'APS a examiné en 2024 environ 1 800 sources officielles et intégré dans la collection quelque 55 000 nouveaux articles pertinents sur le plan politique au niveau national ou cantonal. Cette collection contient désormais plus de 615 000 articles de journaux et environ 120 000 documents sources liés à la politique suisse.

En outre, l'exploitation et la mise à jour de Swissvotes, la base de données en ligne librement accessible sur les votations populaires suisses, ont également fait partie des tâches de l'APS. L'année dernière, l'APS a de nouveau mis gratuitement à disposition sur Swissvotes des résumés, des documents originaux, des mots d'ordre, des données, des cartes, du matériel de campagne et des enquêtes de suivi sur les votations populaires menées en Suisse en 2024.

Au cours de l'année sous revue, l'APS a pu obtenir une grande partie des fonds nécessaires à la nouvelle plateforme en ligne sur le paysage politique suisse et continuer à développer la collecte de données sur les campagnes et les résultats électoraux, les contenus, les positions, les ressources et les structures organisationnelles des partis. L'APS s'est également occupée de la conception, du financement et de la mise

en œuvre partielle d'une nouvelle page d'accueil. À l'avenir, les produits de l'APS devraient pouvoir être consultés de manière centralisée via cette page. Le projet Swiss Direct Democracy in the 21st Century, financé par le FNS, a également donné ses premiers résultats en 2024 sous la forme d'articles sur la plateforme Defacto et de contributions à des conférences.

En 2024, le label Année Politique Suisse est apparu plus de 70 fois dans les médias. Outre la rétrospective détaillée des événements politiques et des affaires parlementaires les plus importants de l'année, quatre analyses d'annonces rédigées avant les votations fédérales ont également suscité un écho médiatique, de même que le rapport *E-Collecting* sur la récolte électronique des signatures pour les initiatives populaires fédérales, qui a servi de base à un rapport du Conseil fédéral en réponse à un postulat.

www.anneepolitique.swiss

Documents diplomatiques suisses

Au cours de l'année sous revue, le centre de recherche des Documents diplomatiques suisses (Dodis) a intégré quelque 10 000 nouveaux documents, personnes, entités et désignations géographiques dans sa base de données. Les recherches sur les documents diplomatiques datant de 1994 ont été menées à bien. Les quelque 1 500 documents édités à partir des archives déclassifiées ont été publiés le 1^{er} janvier 2025, exactement à la fin de la période de protection de trente ans, ce qui est unique au monde et a suscité un large écho médiatique. À cette occasion, un événement très remarqué a eu lieu le 3 janvier 2025 à l'Université de Berne, avec la participation de l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Un autre volume a paru en 2024 dans la série *Quaderni di Dodis*, qui est solidement ancrée dans le paysage de la recherche. Trois articles ont également été publiés dans la série *Saggi di Dodis* au cours de la même période. Les deux séries sont en libre accès.

Avec plus de 130 contributions médiatiques, Dodis a également bénéficié d'une large couverture en 2024 dans les quatre régions linguistiques. Les membres du centre de recherche ont mis leur expertise à la disposition des universi-

tés, de l'administration, des médias et du public à plusieurs reprises. De plus, après une phase intensive de développement et de test, la nouvelle fonction de recherche de la base de données, développée en interne par Dodis, est disponible pour les utilisatrices et utilisateurs externes depuis l'été 2024. Elle tient compte des nouvelles habitudes et des nouveaux besoins en matière de recherche, en particulier la recherche combinée et la prise en compte de différentes options de filtrage.

Metagrid, la plateforme de l'ASSH gérée par Dodis et destinée à la mise en ligne des ressources en sciences humaines, a également poursuivi sa croissance au cours de l'année sous revue. L'intégration de la plateforme dans plusieurs catalogues de bibliothèques et d'associations a entraîné une forte augmentation du nombre de consultations. Les données des Archives économiques suisses (AES) ont également été intégrées à Metagrid. Le moteur open source Elastic Search utilisé jusque-là a été abandonné et remplacé par une nouvelle interface.

Lors de la 17^e Conférence internationale des éditeurs de documents diplomatiques (ICEDD), qui a eu lieu en mai à Rome, l'Assemblée générale a élu le directeur de Dodis, Sacha Zala, à la présidence de l'organisation internationale et confié à Dodis les préparatifs et la tenue de la conférence de 2026 en Suisse.

www.dodis.ch

Inventaire des trouvailles monétaires suisses
L'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (ITMS) a clôturé avec succès un projet de longue haleine en présentant à l'été 2024 le volume ITMS 18 sur les trouvailles monétaires du canton de Neuchâtel. Le *Bulletin IFS ITMS IRMS 31, 2024* a été publié en décembre en libre accès sur BORIS, le serveur (*repository*) institutionnel de l'Université de Berne. Sur cette plateforme numérique, les publications antérieures de l'ITMS seront également accessibles au public en 2025. Deux autres publications, réalisées en coopération avec l'ITMS, ont été présentées en janvier 2025 (*Der Büechlihau bei Füllinsdorf et L'ancienne église Saint-Michel de Heitenried, une fondation d'époque romane en Singine*).

Au cours de l'année sous revue, les coopérations nationales et internationales en matière de recherche se sont poursuivies avec différents services archéologiques et musées, notamment avec la Société suisse de numismatique, le Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires, le Réseau Archéologie Suisse, le portail des sciences de l'Antiquité en Suisse ch-antiquitas.ch, le projet de coopération internationale nomisma.org ainsi que Dariah-EU, l'infrastructure européenne pour la recherche et l'enseignement numériques. Diverses monographies consacrées à des découvertes de pièces de monnaie ont été lancées ; cela concerne le trésor d'Ueken (AG), le trésor de Mérishausen (SH) ainsi que les bourses et trésors médiévaux et modernes du canton de Fribourg.

Au cours du second semestre, l'ITMS s'est intensément consacré aux travaux préparatoires pour la nouvelle base de données et le nouveau site Internet. Parallèlement, les collaboratrices et collaborateurs ont participé à divers colloques et ateliers, donné des conférences, publié des contributions dans des revues scientifiques et dans des publications de tiers et ont tenu un stand lors de la Journée romaine à Vindonissa ainsi qu'à la Fête romaine d'Augusta Raurica. La promotion de la relève a également été poursuivie, par des interventions dans le cadre de cours dispensés par les Universités de Bâle et de Berne et par le soutien de travaux de qualification universitaires.

www.trouvailles-monetaires.ch

Infoclio.ch

Durant l'année sous revue, infoclio.ch a organisé, sous le titre « Unconference des historien·nes », une manifestation consacrée à l'histoire des femmes et à la question des conditions de travail des femmes dans les professions liées aux sciences historiques. Plus de 100 personnes ont participé à l'événement.

En 2024 s'est tenue la dixième édition du Swiss Cultural Data Hackathon, cofondé par Infoclio.ch. Des prototypes informatiques ont de nouveau été développés pour l'utilisation et la diffusion innovantes de données culturelles. L'événement a également servi de plateforme de mise en réseau pour les institutions culturelles

suisses. Le colloque annuel d'Infoclio.ch Deuxième Guerre mondiale. Une mémoire en mutation, consacré aux processus et aux moyens de commémorer la Seconde Guerre mondiale en Suisse et en Europe, a attiré plus de 130 participant·e·s. La conférence a été retransmise en direct pour la première fois. Autre nouveauté : des articles de blog rédigés et publiés par différent·e·s autrices et auteurs sur des sujets liés à la conférence. Par ailleurs, plus de 80 personnes ont assisté au colloque Digital History Switzerland sur la recherche historique numérique en Suisse, coorganisé par Infoclio.ch.

En 2024, deux nouvelles anthologies ont paru dans la série *Living Books about History Below Ground. History and Futures of the Underground Frontier* et *Material Histories of Paper*. Infoclio.ch a également publié plus de 30 recensions originales de monographies historiques récentes et ajouté plus de 175 nouvelles critiques de livres à sa base de données de recensions dans le cadre de partenariats avec diverses revues d'histoire suisses. Infoclio.ch est le correspondant officiel en Suisse de H-Soz-Kult, l'une des plus importantes plateformes de recensions pour les historien·ne·s dans l'espace germanophone. Par ce biais, la recherche historique suisse touche un public potentiel de quelque 30 000 abonné·e·s.

En 2024, Infoclio.ch a participé à deux rencontres d'échange en tant que partenaire associé du projet de recherche Synergia Impresso 2 (2023–2026), soutenu par l'Université de Lausanne, l'EPFL, l'Université de Zurich et l'Université du Luxembourg. L'objectif de ce projet est le développement d'une interface de recherche pour le travail avec des sources de presse numérisées en format imprimé et audio.

Le site Internet d'Infoclio.ch comptait en 2024 plus de 106 000 utilisatrices et utilisateurs uniques. Plus de 600 000 pages ont été consultées. Infoclio.ch a envoyé sept newsletters à ses quelque 1 750 abonné·e·s, contenant des informations sur des événements, des critiques et des offres d'emploi. Depuis fin 2022, Infoclio.ch est présent sur Mastodon, un réseau social non commercial et décentralisé (503 abonné·e·s). En outre, Infoclio.ch est actif sur X (ancien-

nement Twitter, 3 218 abonné·e·s) et Facebook (1 300 abonné·e·s), avec des publications quotidiennes sur la recherche historique en Suisse. La liste de diffusion du réseau suisse d'histoire numérique, coordonné par Infoclio.ch, compte désormais 284 personnes.
www.infoclio.ch

Vocabulaires nationaux

Schweizerisches Idiotikon

Lors de l'exercice sous revue, le cahier 231 du *Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache* (ci-après abrégé en Idiotikon) a été publié. Il est dominé par quatre grandes familles de mots, les verbes *zäle*" et *zelle*" (« compter, raconter, parler »), les substantifs *Zil* (« objectif, date, période ») et *Zoll* (« taxe » ou « unité de longueur ») ainsi que le mot historiquement important *Zülg* (« chacun des trois champs dans la rotation triennale des cultures »). Le cahier 230, paru l'année précédente, a été intégré dans l'Idiotikon numérique. Le site Internet www.idiotikon.ch a été entièrement mis à jour sur le plan technologique et le développement d'une nouvelle version en ligne du dictionnaire s'est poursuivi. Celle-ci facilitera la lecture et contiendra des fonctions supplémentaires.

Plus de 675 cartes numérisées du Sprachatlas der deutschen Schweiz sont désormais disponibles sur le site www.sprachatlas.ch. Les cartes en couleur, reliées aux articles correspondants du dictionnaire, constituent le cœur de la plateforme web. Le Schweizer Textkorpus a été complété par des textes en langue standard de la période 2000–2024. En ce qui concerne le sous-projet Schweizerdeutsches Mundartkorpus, qui compte quelque 39 millions d'entrées, des données supplémentaires ont été obtenues et les processus optimisés. La catégorisation des œuvres a été mise à jour.

De nouvelles données provenant de différentes régions, notamment des cantons d'Obwald, de Soleure et de Vaud, ont été intégrées au projet *ortsnamen.ch*. Les données du portail *familiennamen.ch* ont été, de leur côté, complétées à partir d'informations provenant de contributions

pertinentes de la rédaction de l’Idiotikon pour la radio suisse alémanique SRF1.

Dans le courant de l’année, les collaboratrices et collaborateurs de l’Idiotikon ont conseillé différents organes ou ont été membres de leurs comités respectifs. Ils ont participé à des conférences et colloques en Suisse comme à l’étranger, pris part à *Omegäng*, un documentaire sur le paysage dialectal suisse, et répondu à quelque 400 demandes émanant du grand public, de chercheuses et chercheurs ainsi que de journalistes.
www.idiotikon.ch

Glossaire des patois de la Suisse romande

Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR) a poursuivi ses travaux de recherche et de rédaction et publié durant l’année sous revue le fascicule J 137 (de *jour* à *jucher*) et le fascicule J 140 (de *juchoir* à *justement*). Les fascicules 138 et 139 ont paru début 2025. En outre, à l’occasion du double jubilé – 125 ans depuis la création du GPSR et 100 ans depuis la parution du premier fascicule –, l’article « Le Glossaire des patois de la Suisse romande : 125 ans de défis et de réussites » a été publié dans la revue *L’Ami du Patois* et le projet La Grande Enquête a été lancé avec un site Internet et des vidéos.

Dans le cadre du projet interne Outil de rédaction, module sources, le volume *Ouvrage sur les sources du GPSR* a été préparé. Il sera publié en 2025. En ce qui concerne le projet Les noms de plantes dans le GPSR, de nouvelles fonctionnalités ont été intégrées au portail web, qui contient désormais de nombreuses images de la flore indigène. Faisant suite au projet Évolution récente des patois en Suisse romande, une réflexion a été menée sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et des enquêtes ont été réalisées pour obtenir des informations supplémentaires sur la situation des patois en Suisse romande.

Cette année encore, les collaboratrices et collaborateurs du GPSR ont participé à l’enseignement universitaire, pris la parole dans les médias et ont été représentés dans des associations et des commissions spécialisées. Enfin, plusieurs articles ont rendu compte des activités du Glossaire.
www.unine.ch/gpsr

Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana

Le *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana* (VSI) a publié en 2024 les fascicules 105 et 106 (de *fiamma* à *Filipp* en passant par *fil*), qui constituent le début du volume 10. Il s’agit des premiers fascicules entièrement élaborés au moyen du nouveau système numérique de rédaction et de publication, qui permet des entrées plus uniformes et plus claires.

Le fascicule 105 contient de nombreux articles pertinents sur le plan ethnographique : de *figh* (« figue »), qui désigne la plante cultivée dans la région depuis l’Antiquité avec différentes sous-espèces et appellations, à *fidei*, *fidelitt* ou *fidelott*, qui se réfèrent à différentes sortes de pâtes alimentaires et remontent probablement à l’influence génoise, jusqu’à *fil* (« fil »), qui met en lumière de multiples aspects de la technique et de la production textile, ainsi que des dimensions mécaniques, dans la mesure où il désigne également le téléphérique, un moyen de transport indispensable dans les vallées alpines. Dans le fascicule 106, l’article *filanda* (« filature de soie ») retrace la production de soie, illustre les différentes étapes de transformation et rappelle les dures conditions de travail dans les usines, qui se reflètent dans les comptines pour enfants et les chansons. L’entrée *filà* (« filer ») thématise non seulement l’activité elle-même, mais aussi les coutumes et les croyances qui rappellent les trois moires, ces déesses antiques du destin qui étaient respectivement chargées de filer, de mesurer et de couper le fil de la vie. L’entrée *filée* (« belette ») est étymologiquement révélatrice, car on y reconnaît un vestige de la forme impérative *filée* (« va-t’en ! » ou « file ! ») – une injonction adressée à l’animal, associé à une signification démoniaque que l’on tentait également d’atténuer en offrant des outils de filage. L’étude sur la *filanda* a également été publiée sous une forme remaniée dans le volume 22 de la série *Le Voci*, avec un accent particulier sur le travail des femmes dans le contexte de la modernisation sociale et économique. Dans la série *Repertorio toponomastico ticinese*, le volume 40 sur l’héritage toponymique de Campo Valle-maggia a été publié, et les activités de recherche dans ce domaine ont porté sur l’élaboration des

corpus correspondants dans six autres communes. L'*Archivio delle fonti orali* a été enrichi par des interviews réalisées dans trois districts du canton.

Les collaboratrices et collaborateurs du VSI se sont également consacrés à l'enseignement et ont participé à des colloques internationaux. Outre les *Corsi estivi di dialettologia e linguistica storica* qui ont rencontré un franc succès, ils ont de nouveau organisé des manifestations publiques en 2024, publié des articles dans les médias, réalisé des expertises et traité diverses demandes pour partager les résultats de la recherche avec différents groupes cibles et mettre en évidence la valeur de ces travaux.

www4.ti.ch

Dicziunari Rumantsch Grischun

En raison de différents changements de personnel au sein de l'équipe de rédaction et de la rédaction en chef, le *Dicziunari Rumantsch Grischun* (DRG) n'a pas pu publier de fascicule au cours de l'année sous revue. Les préparatifs pour les entrées jusqu'à l'article *mottin* (« mouvement », « geste ») sont toutefois déjà bien avancés. Par ailleurs, les articles allant de *minera* (« mine », « mineraï ») à *mirar* (« regarder », « contempler ») ont été publiés dans le DRG en ligne. Ils constituent le début du volume 15.

Le centre de documentation a poursuivi le réinventaire de la collection d'images selon la norme d'archivage ISAD-G. Actuellement, la Fototeca dal DRG contient 32 315 entrées accessibles en ligne. Le projet de numérisation d'une partie de la collection Bauernhausforschung (recherche sur les fermes), lancé en 2023 en collaboration avec le service de conservation des monuments historiques du canton des Grisons, a conduit à réinventorier les plus de 10 000 photographies de cette collection.

En novembre, un atelier interne s'est penché sur la présentation de manière concise et compréhensible, dans le dictionnaire, des informations scientifiquement fondées. Des collaboratrices et collaborateurs du DRG ont en outre participé à des colloques scientifiques, siégé dans des comités spécialisés, assumé des fonctions de conseil auprès de curatoriums et

ont été présent·e·s dans les médias à plusieurs reprises.

www.drg.ch

Éditions

Collection des sources du droit suisse en ligne

Depuis 1898, la Fondation des sources du droit de la Société suisse des juristes publie une collection des sources du droit provenant du territoire de la Suisse actuelle : la collection des Sources du droit suisse (SDS). Les sources éditées vont du Moyen Âge jusqu'au début des temps modernes (1798).

www.ssrq-sds-fds.ch

Catalogage des manuscrits médiévaux et prémodernes conservés en Suisse

Les bibliothèques et les archives de Suisse disposent d'un fonds important de manuscrits médiévaux couvrant tous les domaines du savoir de l'époque. Le curatorium pour le catalogage des manuscrits médiévaux et prémodernes conservés en Suisse soutient les petites et moyennes bibliothèques dans la saisie et le catalogage de leurs manuscrits, planifie et coordonne les travaux et veille à l'uniformité de la présentation des catalogues. L'objectif est à la fois de renforcer, auprès des bibliothèques concernées et de leurs organismes de soutien, la conscience de la valeur de ce précieux patrimoine, de promouvoir la responsabilité de sa conservation et d'accroître la visibilité des collections.

www.codices.ch

Basler Edition der Bernoulli-Briefwechsel

L'édition bâloise des correspondances Bernoulli contient les lettres échangées par huit membres de la famille d'érudits et de mathématiciens Bernoulli ainsi que par le mathématicien Jacob Hermann (1678-1733), proche de la famille, avec quelque 400 correspondant·e·s. Les échanges épistolaires s'étendent sur trois générations, de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle. L'édition se compose de transcriptions critiques des textes, établies à partir des manuscrits origi-

naux, d'images haute résolution des manuscrits et de métadonnées permettant une recherche structurée. Des commentaires scientifiques sur des correspondances sélectionnées éclairent le contenu des textes.

www.ub.unibas.ch/bernoulli

Anton Webern Gesamtausgabe

Cette édition historico-critique vise à rendre accessibles au public les œuvres complètes du compositeur et chef d'orchestre autrichien Anton Webern (1883–1945). L'édition comprend non seulement les œuvres qu'il a lui-même fait imprimer, mais aussi des versions non publiées, des compositions restées inédites de son vivant, des travaux de jeunesse et d'études ainsi que des fragments, des esquisses et des arrangements. La majeure partie de l'œuvre d'Anton Webern se trouve à la Fondation Paul Sacher à Bâle.

www.anton-webern.ch

Kritische Robert Walser-Ausgabe

L'édition critique des œuvres de Robert Walser, disponible en version imprimée et numérique, offre pour la première fois une transmission intégrale de l'œuvre de Robert Walser (1878–1956), considéré aujourd'hui comme l'un des représentants les plus importants du modernisme. Les différentes sections regroupent tous les livres publiés d'après les premières éditions et les nombreux articles très dispersés dans les pages culturelles sont classés d'après leur première parution dans les journaux et magazines. De plus, tous les manuscrits conservés, des premiers romans aux célèbres microgrammes de la fin de l'œuvre, sont reproduits en fac-similé et retranscrits.

<https://kritische-walser-ausgabe.ch>

Historisch-kritische Gesamtausgabe der Werke und Briefe von Jeremias Gotthelf

L'édition historico-critique des œuvres complètes de Jeremias Gotthelf a pour objectif de rendre accessibles, de la manière la plus exhaustive, les œuvres et les lettres du pasteur de Lützelflüh et écrivain populaire Albert Bitzius, alias Jeremias Gotthelf. Outre l'édition critique de tous les manuscrits disponibles, elle présente pour la première fois l'ensemble des textes im-

primées du vivant de l'auteur dans leur version originale. L'édition s'appuie sur une contextualisation historique des œuvres, qui permet de comprendre l'action politique, pastorale et littéraire de Jeremias Gotthelf dans le contexte de son époque – et, inversement, son époque à travers le prisme de ses œuvres.

www.gotthelf.unibe.ch/gotthelf_edition

Mise en valeur du fonds littéraire de Karl Barth

L'édition des œuvres complètes du théologien protestant Karl Barth (1886-1968) permet aux chercheuses et chercheurs du monde entier d'accéder à des textes qui n'avaient pas encore été publiés ou qui l'avaient été de manière éparses, sous la forme d'une édition critique commentée. Plus de 50 volumes ont paru depuis 1971. Il est prévu d'en publier 75 au total. Cette édition s'est imposée comme une base indispensable pour tout travail scientifique consacré à Karl Barth.

www.theologie.unibas.ch/de/karl-barth-zentrum

Johann Caspar Lavater : Historisch-kritische Edition ausgewählter Briefwechsel

Ce projet d'édition porte sur l'important échange épistolaire de Johann Caspar Lavater, théologien et philosophe zurichois. La numérisation complète et la mise en valeur de plus de 23 000 lettres écrites et reçues par Johann Caspar Lavater permettent de mettre en lumière son réseau de relations et de publier une sélection ciblée de correspondances dans une édition historico-critique. Le fonds épistolaire constitue non seulement une source riche en informations pour qui souhaite étudier la vie et l'œuvre de Lavater, mais il fournit également des renseignements sur les réseaux de communication entre érudits, sur l'évolution de la culture épistolaire et scientifique ainsi que sur les phénomènes d'échanges culturels et intellectuels au XVIII^e siècle.

www.lavater.com

Commissions et curatoriums

Corpus Vasorum Antiquorum

La commission Corpus Vasorum Antiquorum (CVA) veille au respect de normes internationales uniformes pour la documentation relative à la céramique antique et participe à l'inventaire des vases antiques des musées et des collections. Elle édite une série de publications : le *Corpus Vasorum Antiquorum*. Les volumes documentent, à l'attention des chercheuses et chercheurs, les récipients antiques provenant de musées et de collections avec des illustrations de haute qualité.

Des consultations ont eu lieu au cours de l'année sous revue pour un volume consacré aux vases attiques du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, et les premières bases ont été élaborées. En parallèle, les préparatifs du colloque dédié à la recherche sur les vases grecs en Suisse, qui aura lieu en 2026, se sont poursuivis. Le colloque se penchera sur le passé, mais posera également la question de l'avenir de cette branche de la recherche. Un séminaire sur la photographie et l'illustration de vases devrait être organisé à l'automne 2025 à l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne, en collaboration avec le CVA et la base de données sur la céramique des Archives Beazley. Les clarifications et les premiers travaux préparatoires ont été lancés dans le courant de l'année sous revue. La décision concernant la tenue de la manifestation sera prise au cours du premier semestre 2025.

www.uai-iua.org

Corpus Vitrearum

La commission Corpus Vitrearum (CV) se consacre à l'étude systématique, à la documentation et à la publication des vitraux historiques de Suisse. En 2024, comme les années précédentes, le Vitrocentre Romont a joué un rôle clé dans ce projet, en coordonnant la collaboration scientifique, en organisant les recherches et en préparant les publications.

Au cours de l'année sous revue, une publication a été consacrée aux cartons préparatoires (*Scheibenrisse*) des vitraux de la collection Hans Rudolf Lando, dont la documentation avait été achevée en 2023.

Le projet d'inventaire des arts verriers du Groupe de Saint-Luc, une association d'artistes fondée à Genève au début du XX^e siècle, s'est achevé fin 2024. Les résultats de la recherche ont été présentés au public lors de l'exposition « Lumières sur le renouveau de l'art sacré. 100 ans du Groupe de Saint-Luc ». Un ouvrage intitulé *Lumières nouvelles sur le sacré. Arts verriers du Groupe de Saint-Luc* a paru à ce sujet dans la série de publications du Vitrocentre Romont. En outre, quelque 600 nouvelles entrées relatives au projet ont été publiées sur la plateforme en ligne vitrosearch.ch.

En 2024, quelque 230 ensembles de données sur les vitraux du projet de recherche Les vitraux historiques des collections publiques de la Ville de Genève (2020-2025) ont été publiés. Ces mêmes œuvres sont présentées dans l'exposition « Post Tenebras Lux » au Musée Ariana de Genève (de novembre 2024 à novembre 2025).

Le projet CV Bâle-Ville (2021-2026) sur les vitraux du canton de Bâle-Ville s'est poursuivi comme prévu. L'inventaire des œuvres du XX^e siècle a été achevé fin 2024 et la saisie numérique des vitraux de la période 1800-1900, publiés exclusivement sous forme de livres, a été lancée.

La publication du projet de recherche Gaspard Gsell – un pionnier suisse du vitrail historiciste (2021-2024) est prévue pour début 2025. Une première série de données a été publiée en octobre 2024 dans le cadre de la Journée suisse de l'historicisme (organisée par le Réseau suisse pour l'historicisme).

Les travaux sur les vitraux suisses dans les collections publiques nord-américaines se sont poursuivis durant l'année sous revue. La publication du projet intitulé *Swiss stained glass panels in US and Canadian public collections (2022-2025)* est prévue pour 2025.

www.vitrocentre.ch

Corpus Antiquitatum Americanensium

Le Corpus Antiquitatum Americanensium (CAA) a pour but de publier des catalogues de toutes les collections d'objets précolombiens conservés dans différents musées d'Amérique et d'Europe. L'ASSH est liée au CAA par le biais de la commission suisse du CAA.

Dans le courant de l'exercice sous revue, la commission CAA s'est concentrée sur la préparation de colloques en Suisse et à l'étranger. La réorganisation d'un colloque initialement prévu en 2024 et reporté à 2025 a demandé beaucoup de travail. Cet événement portera sur l'importance des productrices et producteurs du patrimoine culturel conservé dans les musées pour la recherche de provenance et sur l'évolution de ce rôle dans l'histoire des sciences, la recherche de provenance et les communautés d'origine. La commission du CAA a emprunté de nouvelles voies dans la préparation et la conception du colloque. Elle a fait appel à des étudiant·e·s pour toucher un public plus large.

Au niveau international, la commission CAA a été occupée par les préparatifs de la participation au 58^e Congrès international des américanistes qui aura lieu en 2025 à Novi Sad, en Serbie, et par la coordination qui en découle avec les collègues et le groupe de pilotage des différentes commissions CAA européennes.

La commission CAA a accueilli un nouveau membre en la personne de Maria Fernanda Ugalde, conservatrice des arts d'Amérique au musée Rietberg de Zurich.

www.uai-iua.org

Catalogage des manuscrits médiévaux et prémodernes conservés en Suisse

Le curatorium pour le catalogage des manuscrits médiévaux et prémodernes conservés en Suisse aide les petites et moyennes bibliothèques du pays à saisir et à cataloguer leurs manuscrits. Il veille à ce que l'édition des catalogues respecte des principes formels homogènes. Il s'est réuni en avril 2024 à Frauenfeld pour son assemblée annuelle.

Fin 2024, le catalogage des manuscrits médiévaux de la bibliothèque cantonale de Thurgovie (manuscrits de Frauenfeld) a pu être achevé comme prévu par les deux collaborateurs du projet. La relecture et la conception graphique suivront d'ici à l'été 2025, ce qui devrait rendre la publication du catalogue possible pour l'automne.

Près de 80 manuscrits médiévaux du canton de Vaud, ainsi que quelques manuscrits fragmentaires, devraient être catalogués au cours de la période 2025-2028. Le traitement de 22 manus-

crits de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne est prévu pour 2025.

Durant l'exercice sous revue, le curatorium a également assuré la mise à jour permanente du site www.codices.ch. Le nombre de pages consultées a considérablement augmenté en 2024. Un groupe de travail s'est en outre occupé de la planification des nouveaux contenus web en vue de la migration du site Internet en 2026 (dans le cadre de la refonte du site principal de l'ASSH et du changement vers un nouveau CMS, voir chapitre I.5). Le Comité de l'ASSH a approuvé la demande de subvention pour la période 2025-2028 et fourni au curatorium un mandat pour la poursuite du projet de catalogage. Parallèlement, il a décidé d'une nouvelle structure organisationnelle, rendue nécessaire par un changement de présidence et une réorganisation interne.

www.codices.ch

e-codices

Depuis 2005, la bibliothèque virtuelle de manuscrits e-codices publie sur Internet des manuscrits médiévaux ainsi qu'une sélection de manuscrits des débuts de l'époque moderne provenant de collections suisses, les mettant ainsi à la disposition du public. L'ASSH soutient e-codices par le biais du curatorium Codices electronici Confoederationis Helveticae (CeCH). Celui-ci promeut la numérisation des manuscrits médiévaux en Suisse et assure la coordination de divers projets. Le curatorium est étroitement lié aux activités d'e-codices. En janvier 2025, 2 938 manuscrits provenant de 100 collections différentes étaient accessibles en ligne (contre 2 846 l'année précédente).

Dans le courant de 2024, la structure organisationnelle du curatorium a été remaniée. Cette restructuration jette les bases d'une collaboration plus étroite entre les institutions. Une coopération est notamment prévue avec DH-CH, le groupe spécialisé dans le développement des Digital Humanities. En outre, de nouvelles directives en matière de numérisation doivent être élaborées pour permettre le transfert de connaissances, y compris auprès des petites organisations.

www.e-codices.ch

Grundriss der Geschichte der Philosophie

L'ouvrage *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, qui compte plus de 40 volumes, est lié à l'ASSH par un curatorium qui coordonne l'édition des différentes séries et de leurs tomes. Ce projet de recherche et d'édition basé en Suisse vise à écrire une histoire globale de la philosophie et à accroître sa notoriété au niveau international.

Au cours de l'année sous revue, les travaux ont notamment porté sur une deuxième édition révisée du volume 4/1 de la série consacrée à la philosophie de l'Antiquité. Par ailleurs, les demi-volumes 4/1 et 4/2 de la série sur la philosophie dans le monde islamique ont été publiés dans une traduction anglaise. Des négociations ont été entamées en vue d'une traduction en arabe. Les travaux sur les manuscrits du demi-volume 2/2 et du volume 3 se sont poursuivis.

La refonte de la série consacrée à la philosophie du XIV^e au XVI^e siècle a progressé en 2024, malgré des difficultés techniques liées à l'insertion des versions antérieures du texte dans le nouveau format. Le concept modifié a été évalué par des expert·e·s externes. Les éventuelles recommandations seront disponibles en 2025.

Les travaux portant sur la nouvelle série consacrée à la philosophie dans l'histoire juive ont été lancés et des réunions de travail virtuelles ont eu lieu. Une première réunion en présentiel est prévue pour avril 2025.

Le dernier volume de la série sur la philosophie au XIX^e siècle, consacré à l'espace germanophone, est déjà en cours de rédaction. La publication du volume sur l'Italie est prévue pour 2025. Des réunions de travail ont eu lieu pour les autres volumes. Les premiers éditeurs ont été trouvés pour la série consacrée à la philosophie au XX^e siècle ; le concept de la série fait l'objet de réunions de travail supplémentaires. Lors d'une rencontre portant sur la nouvelle série dédiée à la philosophie en Asie, il a été décidé de commencer les travaux par l'Asie du Sud (Inde) et l'Asie de l'Est (Chine, Corée, Japon, Vietnam) ; une décision sera prise à une date ultérieure concernant l'Asie centrale. En outre, dans le cadre d'une réunion de travail à Hildesheim, en Allemagne, les éditeurs de la série en

huit volumes sur l'Afrique ont été désignés et les premières bases structurelles élaborées.

www.schwabeonline.ch

Repertorium Academicum

Le Repertorium Academicum (REPAC) est un projet de recherche précurseur dans le domaine de l'histoire numérique, ancré au sein du département d'histoire médiévale de l'Institut d'histoire de l'Université de Berne. Le REPAC entretient des coopérations avec des réseaux nationaux et internationaux, dont le projet Metagrid de l'ASSH, les projets Romana Repertoria et Germania Sacra ainsi que l'Atelier Héloïse, un cercle de recherche européen dédié à l'étude numérique de l'histoire des universités. Sous l'égide du REPAC, les sous-projets Repertorium Academicum Helveticum (RAH), Repertorium Bernense (RB) et Repertorium Academicum Germanicum (RAG) poursuivent des recherches prosopographiques sur l'histoire des érudits dans l'espace européen. Le cœur du projet est une base de données de recherche contenant des données biographiques d'étudiants et d'érudits.

Au cours de l'année 2024, l'accent a été mis sur le recensement systématique des étudiants et des érudits du territoire correspondant à la Suisse actuelle et de ses diocèses historiques (1300-1550). Fin 2024, la base de données comptait 75 000 personnes. La collection de fiches du professeur genevois Sven Stelling-Michaud a permis de documenter 600 étudiants suisses supplémentaires, principalement de Suisse romande. L'analyse des interconnections entre savoirs au niveau international devrait être approfondie à l'avenir.

Plusieurs publications scientifiques ont été rédigées dans le courant de l'année et des conférences ont été données, notamment sur les thèmes suivants : la création et le développement de lieux de savoirs spécifiques, les réseaux de juristes, de médecins et de théologiens, l'application des pratiques académiques en matière de connaissances, la mobilité étudiante et l'utilisation de méthodes numériques dans la recherche historique. L'exposition consacrée à la vie de Benedikt Aretius (1522-1574) à la bibliothèque universitaire de Berne a présenté une

sélection de résultats de recherche et de visualisations du REPAC.

www.repac.ch

Schweizer Textkorpus

Le Schweizer Textkorpus est un corpus de référence équilibré pour la langue allemande standard du XX^e et du XXI^e siècle. Il est géré par l'Idiotikon depuis 2014 et développé depuis 2017. Au cours de l'année sous revue, le corpus a été complété par des mots correspondant à la période 2000 à 2024. Il comprend désormais plus de 23,9 millions de mots. Le Schweizerdeutsches Mundartkorpus, qui a débuté en 2019 sous l'égide de l'Idiotikon, comprend des ouvrages de 1800 à nos jours. Il compte actuellement quelque 39 millions de mots. Le curatorium s'est réuni en avril pour discuter de l'avancement des travaux relatifs à ces deux corpus de textes ainsi que des projets visant à rendre visible le Schweizerdeutsches Mundartkorpus. En juin, une septième version du Schweizerdeutsches Mundartkorpus a été publiée.

www.chtk.ch / www.chmk.ch

Edition der Gesammelten Schriften

Karl Leonhard Reinholds

Le curatorium Reinholds Gesammelte Schriften (RGS) sert d'ancre institutionnel au projet d'édition *Karl Leonhard Reinhold : Gesammelte Schriften*. Il soutient l'équipe du projet dans ses tâches conceptuelles et éditoriales. John Walsh de l'Université Martin-Luther de Halle-Wittenberg, qui siège officiellement au sein du curatorium depuis février 2024, a déjà participé à la rencontre annuelle 2024 du curatorium, qui s'est tenue à Bâle un mois plus tôt.

Les travaux d'édition des volumes 9, 6/2, 10/1 et 11/1 se sont poursuivis tout au long de l'année. Depuis le printemps 2024, le volume 8 est en cours de préparation. L'ouvrage « *Gegen Reinhold bist Du ein Verächter Kants... » : Friedrich Schiller unter dem kantischen Einfluss Karl Leonhard Reinholds* est paru en juillet 2024 aux éditions Schwabe.

Outre les travaux d'édition, le RGS a publié en 2024 une série d'articles de recherche sur la philosophie de Reinhold dans la revue spécialisée italienne *Archivio di filosofia/Archives of Philosophy*. Des négociations sont en cours avec

Cambridge University Press en vue d'une édition anglaise en cinq volumes des œuvres les plus importantes de Reinhold, écrites entre 1785 à 1800. La décision concernant la réalisation de ce projet sera prise au printemps 2025. Par ailleurs, un programme de treize conférences a été préparé pour le colloque 2025 consacré à Reinhold, qui aura lieu en mai à Ferrare, en Italie.

www.klreinhold.ch

Commission pour l'étude du XVIII^e siècle et des Lumières en Suisse

Au cours de l'année sous revue, les membres de la Société suisse pour l'étude du XVIII^e siècle (SSEDS) se sont engagés dans différents projets de recherche, tels que Lukas Sarasin et le phénomène du "collegium musicum" vers 1800. Ce projet, financé par l'instrument Agora du FNS, s'intéresse à la pratique musicale de la bourgeoisie. Des membres de la société ont par ailleurs organisé le colloque international *La presse périodique suisse dans le contexte médiatique européen*, qui s'est tenu en avril à Fribourg.

Fin 2024 est paru le quinzième volume de la revue *xviii.ch – Revue suisse d'études sur le XVIII^e siècle*, désormais disponible en Gold Open Access. Un article a été rédigé par une chercheuse de l'Université de Pékin, ce qui a favorisé la visibilité de la revue au niveau international. Dans la série *Travaux sur la Suisse des Lumières*, un nouveau volume a également été publié, sous le titre *Le Corps helvétique et la France (1660–1792) : Transferts, asymétries et interdépendances entre des partenaires inégaux*. Cette publication est le fruit d'un colloque international organisé par la SSEDS en avril 2022.

Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie en mai à Fribourg ainsi que, dans le cadre de l'assemblée générale de la SSEDS, à Berne en novembre.

www.sgeaj.ch/fr

Dictionnaires latins

La commission pour les dictionnaires latins s'engage en faveur de la promotion du travail lexicographique dans le domaine des études latines et défend la poursuite de la participation suisse aux deux projets de longue haleine que sont le The-

saurus Linguae Latinae (ThLL) et le Dictionnaire du latin médiéval (DLM).

La participation suisse au ThLL et au DLM s'est avérée fructueuse au cours de l'année sous revue. Elle a servi tant à la mise en réseau internationale qu'au soutien des grands projets lexicographiques du ThLL et du DLM. La collaboration avec l'Académie bavaroise des sciences a notamment contribué au transfert de connaissances dans le domaine de la numérisation, qui a été poursuivi avec beaucoup d'énergie au sein du ThLL.

Durant l'année sous revue, les boursières et boursiers ont travaillé sur de nombreux lemmes, rédigé de nouveaux articles et participé à divers colloques et initiatives. Fin juin 2024, Martine Rouiller (boursière financée par l'ASSH) a mis un terme à sa collaboration au ThLL dans le domaine de la communication et du transfert des connaissances. Son successeur, Anatol Bruschi, a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2024. Il a notamment contribué à l'organisation d'une université d'été (summer school) et a été en charge de visites guidées au ThLL pour des classes scolaires. Didier Clerc (également boursier) a poursuivi son travail au DLM pour une troisième et dernière année financée par l'ASSH.

<https://mlw.badw.de>
www.thesaurus.badw.de

Dictionnaire de la musique en Suisse

Le curatorium du Dictionnaire de la musique en Suisse (DMS), fondé en 2022, élabore un dictionnaire musical en ligne pour le compte de la Société suisse de musicologie (SSM). Le dictionnaire en ligne fournit des informations sur l'histoire de la musique suisse, en particulier sur les personnalités, les institutions et les objets pertinents issus de tous les domaines de la vie musicale.

Au cours de l'année sous revue, un groupe de travail a été constitué, réunissant des membres d'organisations de musique à vent, de l'association accordeon.ch et de la Maison de la musique populaire d'Altdorf. Le groupe de travail a défini des critères d'admission et rédigé les premiers articles. Par ailleurs, une entreprise de logiciels a été chargée de développer un outil de recherche plus efficace et d'améliorer l'aspect visuel du dictionnaire en ligne. Parallèlement, le DMS a élaboré un projet pilote qui entend montrer comment le dictionnaire prend en considération dans ses articles les spécificités biographiques, thématiques et institutionnelles de la vie musicale. Ce projet, qui se concentre sur le canton de Genève, devrait pouvoir être adapté à d'autres cantons par la suite.

En février 2024, les membres du curatorium ont fondé l'association Dictionnaire de la musique en Suisse pour gagner en flexibilité et bénéficier d'une plus grande capacité d'action, notamment en matière de collecte de fonds et pour la mise en place d'une rédaction.

<https://mls.0807.dasch.swiss/home>

4. Relations internationales

All European Academies

Le groupe de travail E-Humanities de All European Academies (Allea), la fédération européenne des académies des sciences, a mis l'accent sur les formes innovantes de communication scientifique. Ces efforts sont liés aux initiatives du réseau européen Operas (Open Scholarly Communication in the European Research Area for Social Sciences and Humanities), qui s'engage en faveur d'une communication ouverte des résultats de la recherche en sciences humaines et sociales. En novembre 2023, le rapport *Recognising Digital Scholarly Outputs in the Humanities* (reconnaissance des résultats scientifiques numériques en sciences humaines) a été publié. En 2024, il a été annoncé qu'Allea dissoudrait ce groupe de travail à la fin de l'année.

<https://allea.org>

Dariah-CH et Clarin-CH

Durant l'année sous revue, l'ASSH s'est également engagée auprès des deux infrastructures de recherche Dariah-CH et Clarin-CH. Dariah est l'abréviation de « Digital Research Infrastructure for the Arts and Humanities », Clarin celle de « Common Language Resources and Technology Infrastructure ». Dariah-CH et Clarin-CH servent à coordonner leurs communautés spécialisées respectives, qui s'occupent pour la première des Digital Humanities et pour la seconde des données linguistiques numériques. Les deux consortiums se sont penchés en 2024 sur la révision des statuts et sur la nouvelle convention entre les membres en vue de la période débutant en 2025.

L'ASSH a participé, en collaboration avec le centre de compétences suisse en sciences sociales Fors, Dariah-CH et Clarin-CH, à la mise en œuvre du projet stratégique Social Sciences and Humanities Open Cluster Switzerland (SSHOC-CH), un groupe d'intérêt à l'échelle suisse pour la promotion des infrastructures de recherche en sciences humaines et sociales. En avril, SSHOC-CH a été fondé en tant qu'association avec des membres individuels. Depuis, un échange a eu lieu avec le Secrétariat d'État à la

formation, à la recherche et à l'innovation. En 2025, l'ASSH souhaite s'engager davantage dans l'association sur le plan institutionnel.

<https://dariah.ch>

<https://clarin-ch.ch>

<https://sshoc.ch>

European Alliance for Social Sciences and Humanities

Comme les années précédentes, l'Alliance européenne pour les sciences sociales et humaines (EASSH) s'est engagée en faveur d'une prise en compte adéquate des thèmes des sciences humaines et sociales au sein du programme-cadre de recherche Horizon Europe.

<https://eassh.eu>

A European Science Academies Gateway for the Humanities and Social Sciences

L'ASSH a poursuivi sa participation au portail des académies European Science Academies Gateway for the Humanities and Social Sciences (Agate), un système d'information de l'Union des académies allemandes placé sous la responsabilité de l'Académie des sciences et des lettres de Mayence. Agate poursuit l'objectif à long terme d'instituer une plateforme numérique paneuropéenne qui améliore la visibilité et l'accessibilité de la recherche en sciences humaines et sociales pratiquée dans les académies européennes et qui favorise les coopérations internationales.

<https://agate.academy/de>

International Science Council

En 2024, les directions de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) et de l'ASSH ont rencontré le directeur du Conseil international des sciences (CIS) ainsi que la chargée de liaison pour les membres du CIS à Berne. Au cours de l'échange, la poursuite de la collaboration a été discutée.

<https://council.science>

5. Transfert de connaissances et relations publiques

Parallèlement au processus de réorganisation et au développement de la stratégie (voir chapitre I.1), l'ASSH a poursuivi son travail de communication au cours de l'année sous revue. Outre les relations publiques classiques, l'accent a été mis sur la communication scientifique thématique et le transfert de connaissances. L'ASSH a régulièrement attiré l'attention sur les appels à projets et les appels à contributions, les initiatives, les événements et les publications de son réseau, principalement via son site Internet, sa newsletter, des mailings ciblés et les réseaux sociaux. Les membres du Secrétariat général ont par ailleurs été invités à plusieurs reprises à la radio et à la télévision et ont rédigé diverses contributions pour les médias.

Prix de la Relève ASSH

Au total, 151 articles étaient en lice pour le Prix de la Relève 2024. Avec 17 contributions, les sciences sociales interdisciplinaires étaient les disciplines les plus représentées, suivies par l'histoire et la psychologie avec seize soumissions chacune. Plus des trois quarts des travaux soumis étaient rédigés en anglais, le reste se répartissant entre le français (12 %), l'allemand (9 %) et l'italien (2 %). Après une procédure d'évaluation en plusieurs étapes, le jury a décerné les prix 2024 à :

- Philipp Krauer et Bernhard C. Schär (or) pour leur article « Welfare for War Veterans. How the Dutch Empire Provided for European Mercenary Families, c. 1850 to 1914 », in : *Itinerario* 47,2, pp. 223-239.
- <https://doi.org/10.1017/S0165115323000141>
- Tabea Palmtag (argent) pour son article « The unequal effect of economic development on perceived labor market risks and welfare », in : *Political Science Research and Methods*, published online 2023, pp. 1-18.
- <https://doi.org/10.1017/psrm.2023.47>
- Christapor Yacoubian (bronze) pour son article « Digitale Systeme als « Erfüllungsgehilfen » – Relevanz der fehlenden Rechtsfähigkeit ? Zugleich Anmerkungen zu BGer 4A_305/2021 vom 2. November 2021 », in : *Aktuelle Juristische Praxis* 4/2023, pp. 412-422.

Créé en 1996, le Prix de la Relève de l'ASSH récompense des chercheuses et chercheurs ayant un lien avec la Suisse et se trouvant au début de leur carrière dans les sciences humaines et sociales. Le prix, doté d'un montant total de 18 000 francs, est décerné chaque année lors de l'Assemblée annuelle de l'ASSH. Les lauréat·e·s sont désigné·e·s par un jury composé de treize professeur·e·s et enseignant·e·s en sciences humaines et sociales.

À l'automne 2024, le règlement du prix a été revu et le nom du prix modifié. Le Prix de la Relève s'appelle désormais Early Career Award. En outre, les critères actuels de l'association de recherche Coalition for Advancing Research Assessment (CoARA) s'appliquent dorénavant pour le calcul de l'âge académique des candidat·e·s.

www.assh.ch/early-career-award

Série Recto Verso

Depuis 2015, l'ASSH coordonne des séries de manifestations thématiques en collaboration avec ses sociétés membres et d'autres institutions de son réseau (jusqu'en 2022 sous le label « La Suisse existe – La Suisse n'existe pas », depuis lors sous « Recto Verso »). Après un total de 117 manifestations organisées au cours des années précédentes, la dixième édition est consacrée à la signification de la liberté. Seize manifestations sont prévues pour les années 2024 et 2025, organisées par neuf sociétés et autres collectivités du réseau. Six événements ont eu lieu durant l'année sous revue, dix se tiendront en 2025 (voir liste en fin de chapitre).

<https://rectoverso-sagw.ch/fr>

Portails disciplinaires

Depuis 2012, l'ASSH a établi quatre portails disciplinaires dans les domaines des sciences de l'Antiquité (ch-antiquitas.ch), de l'art, de l'architecture, de la musique et du théâtre (sciences-arts.ch), des langues et littératures (lang-lit.ch) et des cultures et sociétés (cult-soc.ch). Ces portails publient régulièrement des informations sur les événements, les programmes d'études ou les possibilités de financement par des tiers, attirent l'attention sur les offres d'emploi, signalent de nouvelles publications et d'autres ressources pertinentes. Dans le cadre d'un pro-

cessus stratégique (voir chapitre I.1), les membres de la direction de l'ASSH ont évalué l'efficacité des portails. Ils ont conclu que les informations communiquées via les sites Internet avec des expéditeurs collectifs n'étaient plus d'actualité ; la communication selon le principe *push* (par des mailings, via les médias sociaux, etc.) avec un expéditeur clairement identifiable et un groupe cible précis est plus efficace. L'ASSH a donc décidé de mettre fin au soutien financier des quatre portails disciplinaires à partir de 2026.

www.assh.ch/infrastructures

Nouvelle identité d'entreprise, nouvelle identité visuelle

L'identité d'entreprise (*corporate identity*) et l'identité visuelle (*corporate design*) sont les garantes de l'image de marque : elles déterminent la manière dont une organisation se présente au public, notamment visuellement. Le logo datant des années 1990 et le *corporate design* actuel ne répondant plus aux exigences d'aujourd'hui, l'ASSH a chargé l'entreprise Noord en janvier 2024 de moderniser son apparence visuelle.

La nouvelle identité visuelle s'inspire du design graphique suisse moderne des années 1950 et 1960, connu dans le monde entier sous le nom de « Swiss Style ». Parmi les changements les plus importants, on peut citer une nouvelle police de caractères, une palette de couleurs plus large, des transitions graphiques pour les vidéos, des modèles pour les présentations PowerPoint et pour tous les documents écrits du Secrétariat général ainsi qu'un nouveau design pour le Early Career Award. Le logo conçu par le graphiste László Horváth en 1996 à l'occasion du 50^e anniversaire de l'ASSH est conservé ; la nouveauté est que le nom complet de l'Académie en anglais en fait désormais partie intégrante.

Les différents éléments du *corporate design* seront mis à la disposition des sociétés membres et des prestataires de services externes sur une plateforme en ligne. La nouvelle identité visuelle sera appliquée au Secrétariat général au cours du premier semestre 2025, puis, à partir de juin 2025, auprès des sociétés membres, des entreprises, des éditions, etc. Les formats classiques de communication d'entreprise (site In-

ternet, newsletter, Bulletin, rapport annuel) s'y conformeront aussi progressivement.

Site Internet

Fin 2023, l'ASSH a constitué les premières mises en réserve pour une relance fondamentale de son environnement web, car le serveur du site Internet est obsolète et sujet à des erreurs dans sa configuration actuelle. Outre des raisons techniques, des réflexions stratégiques rendent également indispensable une refonte : la nouvelle identité visuelle nécessite des adaptations graphiques et la nouvelle stratégie de communication (voir chapitre I.1) exige une structure de navigation modifiée et un Content Management System (CMS) moderne.

Avec l'aide d'un expert en numérique, l'ASSH a défini les exigences du projet pour une relance de l'environnement web au cours du second semestre 2024 et a élaboré un briefing. Il est prévu d'établir une distinction plus claire entre la communication interne (pour les organisations et membres bénéficiaires des subventions de l'Académie) et la communication externe. Les contenus qui concernent exclusivement les institutions membres seront transférés sur l'Intranet. Celui-ci sera conçu sous forme de solution Microsoft et complété par de nouvelles fonctions. Le domaine public du site Internet sera quant à lui nettement allégé, limité à des contenus essentiellement statiques et, grâce à cela, disponible en quatre langues. Il devra en premier lieu servir de carte de visite de l'ASSH. La relance concerne également les sites Internet des sociétés membres qui sont intégrés dans l'environnement web de l'Académie. La mise en œuvre du projet débutera au premier trimestre 2025 et durera vraisemblablement un an et demi.

www.assh.ch

Bulletin

- Au cours de l'année sous revue, deux numéros du Bulletin de l'ASSH ont été publiés avec des dossiers thématiques :
- Février : *Liberté académique – contours et mises en relief*
- Novembre : *La voix – qui est entendu·e ?*

Les dossiers ont réuni des contributions d'auteures et auteurs issu·e·s de différentes disciplines. Des perspectives des sciences humaines et sociales sur des thèmes d'actualité ont ainsi été mises en dialogue de manière productive les unes avec les autres. Le nombre d'abonné·e·s à la version imprimée est resté stable, avec quelque 2 300 personnes, tandis que le nombre d'abonné·e·s à la version numérique a grimpé de 400 à 491.

www.assh.ch/bulletin

Autres canaux de communication

L'ASSH a mis fin à son blog Décodage au cours de l'année sous revue. L'effort rédactionnel et le nombre de visites étaient disproportionnés.

Quant aux médias sociaux, l'ASSH a pris congé des plateformes Facebook et X (anciennement Twitter). Là aussi, la réflexion sur le rapport efforts/bénéfices a été au premier plan: sur les deux réseaux, le nombre d'utilisatrices et utilisateurs a stagné et leur engagement a diminué. En revanche, l'ASSH s'investira davantage à l'avenir sur la plateforme LinkedIn. Par rapport à l'année précédente, un gain de 700 abonné·e·s a été enregistré (pour atteindre le nombre de 3 183 en janvier 2025). Le taux d'engagement a atteint une bonne valeur moyenne de 7 %.

Les newsletters et les mailings n'ont pas connu de changements majeurs par rapport à l'année précédente. Le nombre d'abonné·e·s et le taux de clics sont restés constants.

www.linkedin.com/company/sagwassh

www.assh.ch/newsletter

Prestations de transfert

Les prestations de transfert des collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général sont listées ci-dessous. Y figurent les publications dans des journaux, revues et autres médias, les participations actives à des manifestations, les présentations et les exposés lors de colloques ainsi que les mandats au sein d'organes externes.

Publications

Haller, Lea : contribution pour le journal *Zeit* du 7 mars 2024, sur la problématique de la baisse du nombre d'étudiant·e·s en sciences humaines et sociales dans les universités suisses (titre : « Fragen, woher wir kommen »).

Présentations, exposés, tables rondes

Elmer, Sara : présentation Gesellschaft im Wandel : Reflexionen zum Beitrag der Geistes- und Sozialwissenschaften zu nachhaltiger Entwicklung dans le cadre d'un colloque de l'Association des spécialistes du conseil en orientation et de l'information documentaire des gymnases et hautes écoles (AGAB/ASOU), EPFZ, Zurich, 30 janvier 2024.

Elmer, Sara : organisation et animation de la session Verantwortungsvoller Konsum : Lohnt es sich, bei den Konsumentinnen und Konsumenten anzusetzen ? dans le cadre du colloque Dialogue 2030 de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), Berne, 15 mai 2024.

Haller, Lea : exposé d'introduction sur le commerce mondial des matières premières, Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse, Brugg-Windisch, 9 avril 2024.

Haller, Lea : participation au colloque Mémoires suisse pour les victimes du national-socialisme – se souvenir, transmettre, mettre en réseau, Berne, 10-11 juin 2024.

Haller, Lea : invitée du Kultur-Talk de la radio SRF, sur le thème de la baisse du nombre d'étudiant·e·s en sciences humaines et sociales ; modération : Raphael Zehnder, diffusion le 6 août 2024.

Haller, Lea : modération du History Talk du Musée national suisse de Zurich sur le thème Was Macht mit uns macht, avec l'historienne Caroline Arni, le sociologue Ueli Mäder et le neuropsychologue Lutz Jäncke, Zurich, 8 novembre 2024.

Immenhauser, Beat : mot de bienvenue et introduction au colloque Open up Digital Editions, Zurich, 24 janvier 2024.

Immenhauser, Beat : interview pour les émissions Heute Morgen et Rendez-vous de la radio SRF, ainsi qu'interview télévisée pour le Tagesschau sur le thème de la baisse du nombre d'étudiant·e·s en sciences humaines et sociales ; modération radio SRF : Christine Wanner, diffusion le 19 février 2024.

Immenhauser, Beat : participation à la table ronde Acting Together for Sustainable Scholar-Led Publishing. National Diamond Open Access Conference, Berne, 8 mars 2024.

Immenhauser, Beat : participation à la table ronde Event on the revised Swiss National Open Access Strategy, Berne, 26 juin 2024.

Immenhauser, Beat : mot de bienvenue et introduction au colloque Metagrid Community Day, Berne, 5 novembre 2024.

Weibel, Christian : présentation Career Paths for Doctoral and Post-Doctoral Students in Switzerland et participation à la Scientific Advisory Board Site Visit, département des Langues et littératures, Université de Bâle, Bâle, 7 août 2024.

Mandats au sein d'organes externes

Elmer, Sara : membre du groupe d'expert·e·s du programme Équité – Promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion à tous les niveaux des hautes écoles (ligne d'action : Exploitation des potentiels) de Swissuniversities.

Farquet, Romaine : membre du conseil du projet Care Farming im Alter de l'EPFZ.

Haller, Lea : membre du conseil de fondation des Archives d'histoire contemporaine de l'EPFZ.

Haller, Lea : membre du comité Zeit-Geschichten, un projet d'histoire orale de l'association Zeit-Geschichten – Histoire et récit, en collaboration avec les Archives d'histoire contemporaine de l'EPFZ.

Immenhauser, Beat : membre de l'Open Access Alliance, Swissuniversities (en tant que délégué Open Science A+).

Immenhauser, Beat : président du pool d'évaluation (Reviewers' Pool) du programme Open Science, Swissuniversities (en tant que délégué Open Science A+).

Immenhauser, Beat : membre de la délégation Open Science DelOS, Swissuniversities (en tant que délégué Open Science A+).

Immenhauser, Beat : membre du groupe de coordination du Conseil stratégique pour Open Research Data ORD (en tant que délégué Open Science A+).

Immenhauser, Beat : membre du comité de l'association Data and Service Center for the Humanities DaSCH, DaSCH/Université de Bâle (en tant que représentant de l'ASSH).

Immenhauser, Beat : membre du Allea Working Group E-Humanities, Allea (en tant que représentant de l'ASSH).

Immenhauser, Beat : membre du consortium DarriaH-CH (en tant que représentant de l'ASSH).

Immenhauser, Beat : membre du consortium Clarin-CH (en tant que représentant de l'ASSH).

Immenhauser, Beat : membre du groupe de travail élargi Roadmap Infrastructures, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (en tant que représentant de l'ASSH).

Immenhauser, Beat : membre de la Coalition for Advancing Research Assessment (CoARA) (en tant que délégué Open Science A+).

Immenhauser, Beat : membre de l'association Social Sciences and Humanities Open Cluster SSHOC-CH (en tant que représentant de l'ASSH).

Publications du Secrétariat général

Office fédéral de la statistique, Université de Neuchâtel, Université de Fribourg i.Ü., Académie suisse des sciences humaines et sociales (2024) : *Panorama de la société suisse 2024. Vieillesse et vieillissement dans la société contemporaine*.

Le changement démographique et le vieillissement de la population comptent parmi les mégatendances de notre époque. Le phénomène du vieillissement fait référence au développement individuel jusqu'à un âge avancé ainsi qu'aux changements des institutions, des structures et des dynamiques sociales. Les images que l'on se fait habituellement de la vieillesse ne correspondent souvent pas à la réalité d'aujourd'hui. Cela s'observe, par exemple, dans les concepts du vieillissement qui ont bien évolué dans la science et la politique. Cette publication a pour objectif de mettre en lumière certains aspects du vieillissement et de présenter une image nuancée et complexe des différentes facettes de cette thématique en Suisse.

La série *Panorama de la société suisse* est le fruit d'une initiative conjointe de la statistique publique et de la recherche universitaire en sciences sociales. Elle est publiée par l'Office fédéral de la statistique, les Universités de Neuchâtel et de Fribourg ainsi que l'ASSH. L'initiative vise à transmettre au public intéressé des connaissances centrales sur des questions socio-politiques clés et sur les évolutions fondamentales de la société suisse.

Besson, Samantha (2024) : *La science, un droit de l'Homme ?*, éd. par l'ASSH (Conférence de l'Académie XXX / Swiss Academies Communications 19,2). <http://doi.org/10.5281/zenodo.10658435>

Existe-t-il un droit universel à la science et à l'utilisation de ses réalisations ? Dans cette conférence de l'Académie, Samantha Besson présente ses derniers travaux en théorie des droits de l'Homme, notamment sur le droit de chacune et chacun de participer à la science et de bénéficier de ses applications. Elle interroge ce qu'il est convenu d'appeler le « droit de l'Homme à la science » et pose quatre questions : un tel droit existe-t-il en droit international ? Est-il respecté en pratique ? Peut-il y avoir un droit à la science ? Et ce dernier doit-il être considéré comme un droit de l'Homme ? L'autrice contribue ainsi à l'effort de clarification conceptuelle et normative du contenu et de l'identité des titulaires et débiteurs de ce droit, un effort nécessaire à sa renaissance dans la pratique contemporaine du droit international des droits de l'Homme.

ASSH (2024) : *Liberté académique – contours et mises en relief* (Bulletin de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales 30,1). <https://doi.org/10.5281/zenodo.10534388>

La liberté académique est non seulement une valeur clé pour les hautes écoles, mais elle peut aussi servir de pierre de touche pour le rôle de la recherche et de l'enseignement dans notre société. Il s'agit d'un concept pluridimensionnel. En l'absence d'une définition universellement reconnue, comme le constate un rapport du Parlement européen, déterminer ce à quoi cette liberté s'applique, ce contre quoi elle protège et ce à quoi elle sert dépend de l'interprétation ou du contexte. Le dossier réunit des approches issues de la philosophie politique, du droit et de la linguistique ainsi que des études de cinéma et de la sociologie. Différentes questions sont abordées : les chercheuses et chercheurs ont-ils le droit ou le devoir de faire entendre leur voix dans le domaine public ? Quels sont les risques liés à l'économisation des hautes écoles (suisses) ? Quelle influence la politique peut-elle exercer sur la recherche ? Quel rôle joue la langue dans l'échange de connaissances et la transmission de la culture ? Dans quelle mesure la pensée académique est-elle à la fois un devoir et un privilège ? Les contributions sont complétées par un recueil d'images qui, en jouant sur le flou et le

clair-obscur, accentuent à la fois les différences et les contours subtils.

ASSH (2024) : *La voix – qui est entendu·e ?* (Bulletin de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales 30,2). <https://doi.org/10.5281/zenodo.13938592>

Qui a le droit de parler et qui ne l'a pas ? Qui élève la voix et qui est entendu·e ? Ces questions sont abordées par deux historiens, deux sociologues, un professeur de littérature, un linguiste et une économiste afghane. Jan-Friedrich Missfelder ramène les lectrices et lecteurs à une époque où les informations étaient diffusées par le chant, où la vie politique dépendait donc, littéralement, des voix. Charles Heimberg s'interroge sur ce qu'il adviendra de la mémoire de la Shoah lorsque tous les témoins de l'époque s'en seront allés. Pour sa part, Nicola Arigoni souligne l'importance des archives sonores à l'exemple de la Suisse italienne. Le recueil d'images jette également un regard sur le passé, plus précisément sur les votations des dernières décennies et les divergences d'opinions dans le système de démocratie directe. Gerhard Lauer s'intéresse, quant à lui, au présent, en étudiant les mutations de la lecture à l'ère numérique. Marylène Lieber met en évidence la voix que les victimes de violences sexuelles ont devant les tribunaux. Quant à Sarah Schilliger, elle examine comment les sans-papiers parviennent à se faire entendre dans notre pays.

L'équipe de rédaction a par ailleurs rencontré Najibah Zartosht pour un entretien. Cette économiste dirige le magazine *Afghanistan Women's Voice* et lutte, avec d'autres personnes partageant ses idées, contre le silence imposé aux femmes afghanes dans leur pays.

Manifestations

Manifestations de la série Recto Verso de l'ASSH sur la signification de la liberté

10 et 11 octobre, Académie de droit international humanitaire et de droits humains, Genève
Freedom of Gender Identity and Sexual Orientation – Book Launch and Symposium
Manifestation de la Société suisse de droit international

24 octobre, Université de Berne

Willensfreiheit als Fähigkeit (série : Ich bin so frei !? Facetten der Freiheit aus philosophischer Sicht)

Manifestation organisée par krino, Philosophische Gesellschaft Bern

7 novembre, Université de Berne

Ambivalenzen der Freiheit : Kritische Gedanken zum Freiheitsverständnis der Verfassung (série : Ich bin so frei !? Facetten der Freiheit aus philosophischer Sicht)

Manifestation organisée par krino, Philosophische Gesellschaft Bern

14 novembre, Université de Berne

Glück und Freiheit bei Epiktet, Marcus Aurelius und Plotin (série : Ich bin so frei !? Facetten der Freiheit aus philosophischer Sicht)

Manifestation organisée par krino, Philosophische Gesellschaft Bern

27 novembre, Théâtre du Galpon, Genève

L'émancipation escroquée. Le théâtre, la politique et le néolibéralisme

Manifestation du Groupe genevois de philosophie

28 novembre, Université de Berne

Bildung, Freiheit, Mannigfaltigkeit. Liberale Lehren aus der Französischen Revolution (série : Ich bin so frei !? Facetten der Freiheit aus philosophischer Sicht)

Manifestation organisée par krino, Philosophische Gesellschaft Bern



1. Sociétés membres

L'ASSH octroie des subsides à ses 63 sociétés membres, réparties en sept sections. Il s'agit d'un soutien orienté vers les besoins d'infrastructures de recherche et d'échange, à savoir le financement de revues et de séries, de colloques et de formats de communication. Chaque année, début mars, les sociétés membres soumettent leurs demandes de subvention pour l'année suivante via la plateforme mySAGW. Les requêtes sont examinées par le Secrétariat général sur la base du règlement concernant l'attribution de subventions et selon le principe des quatre yeux. Les subsides, qui sont accordés provisoirement par société et qui sont ensuite soumis pour adoption aux séances des sections (puis au Comité), se fondent sur les valeurs de l'année précédente et, le cas échéant, sur une priorisation définie par les sociétés elles-mêmes.

Les sociétés ont reçu pour l'année sous revue des subsides à hauteur de quelque 2,5 millions de francs, ce qui correspond à environ 13 % des charges d'exploitation budgétées par l'ASSH (voir tableaux 1a et 2). Comme les années précédentes, l'Académie n'a pas été en mesure, avec les moyens prévus au budget, d'accorder l'intégralité des montants demandés. Avec 14,7 %, le taux de coupe est légèrement supérieur à celui de l'année précédente, qui se montait à 14,2 %. Les plans de répartition pour l'année 2025 ont été adoptés par les sections lors de l'Assemblée annuelle et approuvés par le Comité en septembre 2024. Ils sont entrés en vigueur en 2025, après l'adoption du budget fédéral par le Parlement en décembre 2024.

Les subsides destinés aux revues et séries représentent 55,7 % des subventions aux sociétés membres. De nombreuses sociétés considèrent la publication de périodiques scientifiques comme leur principale mission. C'est pourquoi l'Académie évalue depuis plusieurs années tous les périodiques subventionnés selon des critères formels et financiers. L'objectif de ce contrôle annuel est de s'assurer du respect des normes de qualité formelles et de garantir le libre accès aux publications. Une attention particulière est donc accordée à la promotion de l'Open Access (voir chapitre I.2). Les rapports annuels des sociétés membres fournissent des informations sur les titres soutenus.

Outre les revues et les séries, l'ASSH a subventionné 105 colloques. Le montant qui leur a été accordé représente 28,6 % des subsides destinés aux sociétés membres. Enfin, pour la catégorie « Informations disciplinaires », l'ASSH a accordé des contributions à 60 projets (15,7 % des subventions) et ainsi encouragé le transfert de connaissances – notamment par des bulletins, des newsletters, des portails disciplinaires ou d'autres projets de communication. En plus des fonds alloués via les plans de répartition, l'ASSH a également soutenu une série de projets à long terme à hauteur de 205 000 francs, ce qui représente 8 % du total des subventions versées aux sociétés membres.

L'ASSH conçoit ses subventions comme une aide subsidiaire : les sociétés contribuent au financement par des apports propres et des fonds de tiers, qui doivent couvrir au moins la moitié des coûts totaux des activités subventionnées par l'Académie. Il ressort des décomptes des so-

	Subsides 2024 demandés	accordés	Coupes 2024 CHF	%	2023 accordés
Publications	1 455 665	1 302 900	153 465	10,5	1 314 900
Colloques	866 950	668 300	198 650	22,9	673 420
Informations disciplinaires	418 454	366 585	51 869	12,4	356 110
Projets à long terme des sociétés membres	217 000	205 000	12 000	5,5	202 000
Total	2 958 069	2 542 085	415 984	14,7	2 546 430

Tableau 1a
Subsides directs aux sociétés membres

ciétés membres de l'année dernière que les sub-sides de l'ASSH ont couvert quelque 30 % de leurs charges totales. Cela signifie que les subventions de l'ASSH ont permis de mobiliser des moyens supplémentaires de plusieurs millions en faveur des sciences humaines et sociales. À cela s'ajoute le travail de milice non rémunéré de nombreux membres de sociétés membres ainsi que du Comité. Sans cet engagement, l'Académie et ses sociétés ne seraient pas en mesure de maintenir leur offre d'infrastructures et d'activités scientifiques.

Dans le but de rendre le système de subventionnement le plus transparent possible pour les sociétés membres, le Secrétariat général a élaboré au cours de l'année sous revue un guide pour le traitement des requêtes, qui a été publié sur le site Internet. En outre, il a été décidé de rebaptiser la catégorie d'encouragement « Informations disciplinaires » en « Communication et dialogue », ce qui répond davantage aux besoins des sociétés membres. Le financement des quatre portails disciplinaires des sections 1 à 4 s'achèvera à la fin de l'année 2025 (voir chapitre I.5). Enfin, la liste des postes budgétaires ne pouvant être pris en charge par l'Académie a été réduite et les bases réglementaires adaptées en conséquence.

Le Contrôle fédéral des finances a examiné le subventionnement des sociétés membres au cours du second semestre de l'année sous revue. Lors de cet exercice, les bases et les processus de l'ASSH et du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ont été analysés ; cinq sociétés membres ont également été consultées à titre d'exemple. Le rapport final doit être publié en avril 2025.

2. Recrutement de membres

Étant donné que beaucoup de sociétés déplorent un recul du nombre de leurs membres et éprouvent des difficultés à en recruter de nouveaux, en particulier parmi les jeunes, l'ASSH a lancé en 2024 un appel à projets en guise d'aide financière de départ pour des mesures de recrutement. Les sociétés membres étaient libres de

définir les mesures opportunes, en fonction de leur situation. Les projets soutenus devaient viser le recrutement de nouveaux membres tout en étant conçus pour avoir un effet durable, s'étendant au-delà de la période de soutien. Les projets ayant valeur de modèle pour d'autres sociétés étaient particulièrement bienvenus.

Un montant de 150 000 francs a été mis à disposition pour l'appel à projets. Quinze sociétés membres ont déposé seize requêtes en tout. La somme des montants demandés s'élevait à 362 736 francs. Jusqu'à fin 2024, l'ASSH a approuvé dix projets dans le cadre de cette mise au concours, allouant un total de 133 280 francs.

3. Requêtes individuelles

L'ASSH prend également en compte des requêtes individuelles dans certaines catégories de soutien. Durant l'année sous revue, l'accent a été mis sur les contributions aux frais de voyage pour les jeunes chercheuses et chercheurs souhaitant participer activement à des colloques à l'étranger. Dans des cas particuliers justifiés, l'ASSH a également soutenu des projets de colloques et de publications qui n'ont pas pu faire l'objet d'une requête dans le cadre de la procédure de demande régulière ainsi que des projets dans le domaine de la numérisation et de l'Open Access. Dans ces cas également, les subventions de l'Académie s'entendent comme des contributions subsidiaires, qui doivent en règle générale servir à déclencher des fonds supplémentaires provenant d'autres organismes de financement ou des sociétés membres elles-mêmes. Les tableaux 1b à 1d fournissent des informations sur les requêtes individuelles reçues et traitées au cours des dernières années.

Le volume des subventions demandées et accordées a nettement plus augmenté que le nombre de requêtes soumises. En 2024, le montant total des demandes s'est élevé à 1 280 703 francs, ce qui correspond à une hausse de 40 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation a principalement concerné les catégories « Publications » et « Divers ». Cette dernière comprenait également les demandes déposées

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Requêtes reçues	328	284	259	65	94	301	315
Requêtes traitées	326	279	254	65	95	304	319
Requêtes accordées	251	219	210	56	29	270	279
Requêtes en cours d'examen	2	1	5	0	0	0	2
Requêtes sans suite	75	110	44	8	66	34	40
Requêtes sans suite en %	22,9	38,7	17,0	12,3	70,2	11,3	12,7

Tableau 1b
Évolution des requêtes individuelles de 2018 à 2024

	Requêtes		Subsides		Coupes	
	traitées	accordées	demandés	accordés	en CHF	en %
Périodiques	2	2	14 489	14 400	89	0,6
Publications	13	13	159 731	137 500	22 231	13,9
Colloques	22	20	100 447	82 882	17 565	17,5
Subsides pour frais de voyage	253	192	199 500	147 000	52 500	26,3
Divers	36	24	806 536	353 080	453 456	56,2
Total 2024	326	251	1 280 703	734 862	545 841	42,6

Tableau 1c
Subsides demandés et accordés par secteur en 2024

	Requêtes		Subsides		Coupes	
	traitées	accordées	demandés	accordés	en CHF	en %
Total 2024	326	251	1 280 703	734 862	545 841	42,6
Total 2023	279	219	933 317	678 268	255 049	27,3
Total 2022	254	210	673 872	539 019	134 853	20,0
Total 2021	65	56	339 733	309 985	29 748	8,8
Total 2020	95	29	364 127	262 800	101 327	27,8
Total 2019	304	270	596 674	539 970	56 704	9,5
Total 2018	319	279	573 729	523 186	50 543	8,8

Tableau 1d
Subsides pour requêtes individuelles de 2018 à 2024

Tableau 2
Subsides directs
aux sociétés
membres 2024
(par société)

Section 1 : sciences historiques et archéologiques	CHF
Archéologie Suisse	114 300.00
Association suisse pour l'étude de l'Antiquité	45 200.00
Société suisse pour l'étude du Proche-Orient ancien	53 700.00
Société suisse d'histoire	256 250.00
Société suisse d'héraldique	22 000.00
Société suisse de numismatique	22 500.00
Association suisse Châteaux forts	67 000.00
Société suisse de recherche en symbolique	4 975.00
Association suisse des amis de l'art antique	67 000.00
Section 2 : arts, musique et spectacles	CHF
Société d'histoire de l'art en Suisse	120 000.00
Institut suisse pour l'étude de l'art	18 300.00
Société suisse du théâtre	20 200.00
Association suisse des historiennes et historiens de l'art	31 000.00
Société suisse de musicologie	24 100.00
Association des musées suisses / Conseil international des Musées ICOM Suisse	57 000.00
Centre national d'information sur le patrimoine culturel	52 000.00
Fondation de la Bibliothèque Werner Oechslin	39 000.00
Section 3 : sciences du langage et littératures	CHF
Société académique des germanistes suisses	38 500.00
Collegium Romanicum	49 000.00
Swiss Association of University Teachers of English	22 500.00
Société suisse de linguistique	46 000.00
Société suisse d'études scandinaves	17 500.00
Societad Retorumantscha	10 000.00
Société académique suisse des études de l'Europe orientale	4 500.00
Sociedad Suiza de Estudios Hispánicos	40 300.00
Association suisse de littérature générale et comparée	13 900.00
Swiss Association for North American Studies	9 560.00
Association suisse de sémiotique et de théorie de la culture	18 500.00
Institut suisse Jeunesse et Médias	14 300.00

Section 4 : cultures et anthropologie	CHF
Anthropologie culturelle Suisse (précédemment Société suisse des traditions populaires)	30 000.00
Société suisse d'ethnologie	107 200.00
Société Suisse-Asie	42 500.00
Société suisse des américanistes	21 300.00
Société suisse d'études africaines	13 300.00
Société suisse Moyen-Orient et civilisation islamique	15 000.00
Société suisse pour la science des religions	21 700.00
Société suisse de philosophie	82 000.00
Société suisse de théologie	29 000.00
Société suisse d'études juives	10 000.00
Société suisse d'études genre	22 300.00
Section 5 : sciences économiques et droit	CHF
Société suisse d'économie et de statistique	38 000.00
Société suisse de statistique	15 000.00
Société suisse de gestion d'entreprise	15 000.00
Société suisse de législation	15 000.00
Société suisse des juristes	44 500.00
Société suisse de droit international	13 000.00
Groupe suisse de criminologie	19 000.00
Section 6 : sciences sociales	CHF
Société suisse de psychologie	6 000.00
Société suisse de sociologie	73 800.00
Société suisse pour la recherche en éducation	56 600.00
Association suisse de science politique	60 900.00
Société suisse des sciences de la communication et des médias	39 300.00
Société suisse des sciences administratives	33 000.00
Association suisse de politique sociale	7 900.00
Société suisse d'économie et de sociologie rurales	15 500.00
Société suisse de travail social	42 200.00
Section 7 : science – technique – société	CHF
Association suisse des enseignant·e·s d'université	11 000.00
Société académique suisse pour la recherche sur l'environnement et l'éologie	23 500.00
Swisspeace – Fondation suisse pour la paix	25 000.00
Société suisse d'éthique biomédicale	19 800.00
Swiss Association for the Studies of Science, Technology and Society	18 700.00
Swissfuture – Société suisse pour des études prospectives	51 000.00

dans le cadre de l'appel d'offres pour le recrutement de membres (voir ci-dessus) et de l'appel d'offres pour des projets de communication scientifique sur la consommation durable (voir chapitre I.2). Les octrois dans les catégories « Périodiques » et « Colloques » ont reculé. Le taux de coupe s'est élevé à près de 43 %, ce qui représente à nouveau une hausse significative par rapport à l'année précédente (25 %). Les coupes sont essentiellement imputables à des contributions réduites, voire non accordées, dans la catégorie « Divers ». Au total, 734 862 francs ont pu être alloués à des requêtes individuelles, ce qui constitue un nouveau record (+7,4 % par rapport à 2023).

Les contributions pour frais de voyage sont restées constantes en 2024 par rapport à l'année précédente, avec 147 000 francs. Après avoir fortement augmenté en 2023, les subsides pour les colloques ont enregistré un recul en 2024 (-30 %). Durant la même période, les subventions pour les publications ont, en revanche, affiché une hausse de quelque 27 %. Avec 353 080 francs, les dépenses pour la catégorie « Divers » représentent environ 48 %, soit presque la moitié de tous les subsides alloués aux requêtes individuelles.

4. Entreprises et éditions de l'Académie

Durant l'exercice sous revue, l'Académie a budgété un total de 10,4 millions de francs pour ses entreprises (Dictionnaire historique de la Suisse, Année politique suisse, Documents diplomatiques suisses, Inventaire des trouvailles monétaires suisses, Infoclio.ch et Vocabulaires nationaux). Le niveau de financement a pu être maintenu par rapport à l'année précédente. Il est réjouissant de constater que plusieurs entreprises ont de nouveau réussi à acquérir des fonds de tiers dans des proportions considérables, même s'il semble que cela s'avérera plus difficile à l'avenir. Depuis 2021, l'ASSH finance également huit projets d'édition (voir chapitre I.3) qui étaient auparavant pris en charge par le FNS. En 2024, 3,05 millions de francs ont été attribués à ces projets. Les rapports annuels des différentes entreprises et éditions renseignent sur les publications parues au cours de l'année sous revue.



Conformément au droit comptable, l'ASSH publie dans ce rapport des comptes annuels consolidés, qui tiennent également compte de l'ensemble des produits et des charges de ses entreprises et projets à long terme. Les instituts suivants en font partie : le Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), Année Politique Suisse (APS), les Documents Diplomatiques Suisses (Dodis), l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (ITMS), la plateforme Infoclio.ch ainsi que les quatre Vocabulaires nationaux. Font également partie des engagements à long terme de l'ASSH huit projets d'édition ainsi que douze commissions et curatoriums (voir chapitre I.3.). Les montants mentionnés ci-dessous se rapportent exclusivement aux charges et aux produits *avant consolidation*.

Les comptes annuels de l'ASSH 2024 se soldent par un excédent de 79 380 francs. Avec des charges d'exploitation budgétisées à 19,9 millions de francs, l'écart par rapport au budget se monte à -1,8 % (avant dissolution et affectation aux mises en réserve et au résultat financier). Comme les années précédentes, un haut degré de conformité entre le budget et les comptes a donc pu être atteint en 2024.

Les dépenses de l'Académie, subdivisées en huit catégories, sont présentées dans le tableau 1. Comme on peut le constater, presque tous les postes ont respecté le budget. La réduction des dépenses pour l'Académie ainsi que pour les contributions aux requérant-e-s s'explique notamment par l'annulation ou le report d'activités.

1. Produits et charges

Au total, des mises en réserve d'un montant de 680 152 francs ont été sorties du bilan et de nouvelles mises en réserve pour 880 984.75 francs ont été constituées. La dissolution de mises en réserve concerne des crédits qui, selon le règlement financier, arrivent à échéance et doivent donc être dissous. Les dépenses plus faibles que prévu résultent en grande partie d'économies ou de travaux planifiés qui n'ont pas été exécutés.

Le tableau 2 présente les subsides de l'Académie à ses instituts et à ses projets à long terme. Les montants ne tiennent pas compte de la part parfois considérable de fonds de tiers que les instituts collectent directement.

Dodis travaille dans les locaux des Archives fédérales suisses (AFS). L'utilisation de l'infrastructure correspondante (loyer, nettoyage, services, etc.) n'est pas facturée par les AFS. Selon les données actuelles, cette contribution en nature correspond à une contre-valeur d'environ 206 270 francs (année précédente : 188 036 francs). Comme cette prestation n'est pas facturée, les charges correspondantes n'apparaissent pas non plus dans le compte de résultat de l'ASSH.

Le tableau 3 structure les dépenses de l'Académie selon les principales fonctions et les compare aux chiffres de l'exercice précédent. Il en ressort clairement que le budget de l'ASSH est un budget de transfert : 82,1 % des fonds sont transférés aux entreprises, aux domaines scientifiques prioritaires définis dans la stratégie ainsi qu'aux sociétés membres de l'ASSH – ou sont mis en réserve pour des activités scientifiques de l'année suivante. Les frais de personnel du Secrétariat général, les autres frais de fonctionnement et les dépenses pour les autres organes de l'Académie représentent 11 % des charges totales.

Tableau 1
Charges de l'Académie en 2024 par rapport au budget 2024

	Budget 2024		Compte de résultat 2024		Différence en %
	CHF	en %	CHF	en %	
Sociétés membres	2 540 885	12,7	2 542 085	12,4	0,0
Commissions et curatoriums	246 980	1,2	245 094	1,2	-0,8
Instituts et projets à long terme	13 711 950	68,8	13 711 800	67,0	-0,0
Académie et divers organes	781 000	3,9	586 413	2,9	-24,9
Secrétariat général	2 226 500	11,2	2 134 090	10,4	-4,2
Subsides aux requérant·e·s	408 000	2,0	337 001	1,6	-17,4
Total charges d'exploitation	19 915 315	99,9	19 556 483	95,6	-1,8
Charges financières	20 000	0,1	21 108	0,1	+5,5
Attribution aux mises en réserve	0	0,0	880 985	4,3	
Total charges financières et extraordinaire s	20 000		902 093		
Dépenses totales	19 935 315	100,0	20 458 575	100,0	+2,6
Bénéfice/perte	0		79 380		
Total	19 935 315		20 537 955		

Tableau 2
Subsides de l'Académie à ses instituts et projets à long terme en 2024 (par rapport à l'exercice précédent)

Instituts et projets à long terme	2024		Changements par rapport à l'année précédente
	CHF	en %	
Dodis	990 650	991 200	-0,1
Dictionnaire historique de la Suisse	2 292 000	2 293 200	-0,1
Infoclio.ch	467 900	468 100	-0,0
Inventaire des trouvailles monétaires suisses	563 700	564 000	-0,1
Total I	4 314 250	4 316 500	-0,1
Vocabulaires nationaux	5 346 100	5 348 800	-0,1
Année Politique Suisse	694 950	695 300	-0,1
Éditions	3 356 500	3 290 700	+2,0
Total II	9 397 550	9 334 800	+0,7
Total instituts	13 711 800	13 651 300	+0,4

	Compte de résultat 2024		en %		Compte de résultat 2023		en %	
Charges pour prestations scientifiques								
Publications	1 302 200		6,3		1 314 900		6,4	
Manifestations	750 440		3,7		757 490		3,7	
Projets à long terme des sociétés membres	205 000		1,0		202 000		1,0	
Encouragement de la relève	164 128		0,8		165 653		0,8	
Coordination	245 094		1,2		235 146		1,2	
Autres travaux scientifiques	366 585		1,8		356 110		1,7	
Instituts et projets à long terme	13 711 800		66,8		13 651 300		66,8	
Thèmes prioritaires de recherche	121 598	16 866 844	0,6	82,1	114 320	16 796 918	0,6	82,2
Requêtes et projets individuels	165 782		0,8		155 770		0,8	
Collaboration internationale								
Sociétés membres	7 092		0,0		11 912		0,1	
Cotisations aux organisations intern.	22 466		0,1		22 854		0,1	
Cotisations à UAI/ESF/ISSC/Future Earth	50 888	80 445	0,2	0,4	42 698	77 464	0,2	0,4
Activités de politique scientifique								
Académie	27 569		0,1		21 268		0,1	
Relations publiques								
Académie	159 318		0,8		145 920		0,7	
Secrétariat général et autres organes								
Assemblée annuelle	51 254		0,2		29 623		0,1	
Rapport annuel	19 525		0,1		20 572		0,1	
Organes	26 693		0,1		24 907		0,1	
Affiliations nationales	2 957		0,0		2 350		0,0	
Frais de personnel du Secrétariat général	1 838 976		9,0		1 807 837		8,8	
Autres dépenses du Secrétariat	317 121	2 256 524	1,5	11,0	311 438	2 196 727	1,5	10,7
Total charges d'exploitation								
Divers								
Charges financières	21 108		0,1		40 978		0,2	
Constitution de mises en réserve	880 985		4,3		883 599		4,3	
Excédent de couverture	79 380	981 473	0,4	4,8	125 675	1 050 251	0,6	5,1
Total	20 537 955		100,0		20 444 318		100,0	

Tableau 3 : Répartition des charges de l'ASSH selon les fonctions en 2024 par rapport à 2023 (en francs et en pour cent)

2. Bilan

2.1. Bilan au 31.12.2024		au 31.12.2024	au 31.12.2023
Actifs			
Actifs courants			
Liquidités		5 179 424.02	5 943 780.02
Placements de fonds à court terme		4 500 000.00	3 000 000.00
Créances envers l'association des Académies		110 392.57	90 183.12
Créances à court terme envers les autorités fédérales		63 678.93	51 878.05
Stocks (publications)		1.00	1.00
Actifs transitoires		164 174.70	319 100.60
Total actifs courants		10 017 671.22	9 404 942.79
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières (titres et compte de placement)		3 390 671.62	3 366 539.41
Immobilisations corporelles		7.00	7.00
Total actifs immobilisés		3 390 678.62	3 366 546.41
Total actifs		13 408 349.84	12 771 489.20
Passifs			
Capitaux étrangers à court terme			
Engagements résultant de livraisons et de prestations		3 570 897.76	3 919 596.30
Engagements envers l'association des Académies		49 296.70	66 622.25
Autres engagements à court terme		175 384.90	179 176.45
Approbations de crédits à court terme		1 611 667.40	1 392 540.01
Passifs transitoires et mises en réserve à court terme		543 124.25	222 367.85
Total capitaux étrangers à court terme		5 950 371.01	5 780 302.86
Capitaux étrangers à moyen terme			
Approbations de crédits à moyen terme		446 632.27	598 005.96
Mises en réserve à moyen terme		1 482 804.60	1 258 445.30
Total capitaux étrangers à moyen terme		1 929 436.87	1 856 451.26
Projets à long terme			
Institutions et projets spéciaux		1 157 181.99	860 751.89
Projets divers		324 856.85	436 561.60
Mises en réserve			
Mises en réserve pour le Secrétariat général		406 152.35	366 893.20
Mises en réserve pour les instituts et projets à long terme		963 117.70	888 772.35
Réserve pour fluctuation de valeurs		201 600.00	198 300.00
Total capitaux étrangers à long terme / mises en réserve		3 052 908.89	2 751 279.04
Capitaux des fonds			
Fonds Wassmer		865 112.29	855 348.60
Fonds SIDOS		268 547.95	265 514.61
Legs Erich von Schulthess pour ITMS		7 001.25	7 001.25
Total capitaux des fonds		1 140 661.49	1 127 864.46
Total capitaux étrangers (y compris capitaux des fonds)		12 073 378.26	11 515 897.62
Capitaux propres			
Réserve générale d'exploitation avec moyens fédéraux		1 055 715.95	930 040.95
Capitaux propres sans moyens fédéraux		30 000.00	30 000.00
Fonds de tiers pour projets des instituts		68 894.23	68 894.23
Total capitaux propres		1 154 610.18	1 028 935.18
Bénéfice ou perte résultant du bilan			
Report au 1.1.		100 981.40	100 981.40
Résultat annuel		79 380.00	125 675.00
Total passifs		13 408 349.84	12 771 489.20

2.2. Bilan au 31.12.2024/consolidation		ASSH y c. instituts	ASSH	Instituts
Actifs				
Actifs courants				
Liquidités	5 179 424.02	3 686 385.53	1 493 038.49	
Placements de fonds à court terme	4 500 000.00	4 500 000.00	0.00	
Créances envers les instituts	0.00	83 897.85	-83 897.85	
Créances envers l'association des Académies	110 392.57	110 392.57	0.00	
Créances à court terme envers les autorités fédérales	63 678.93	63 587.34	91.59	
Stocks (publications)	1.00	1.00	0.00	
Actifs transitoires	164 174.70	19 789.95	144 384.75	
Total actifs courants	10 017 671.22	8 464 054.24	1 553 616.98	
Actifs immobilisés				
Immobilisations financières	3 390 671.62	3 324 329.62	66 342.00	
Immobilisations corporelles	7.00	2.00	5.00	
Total actifs immobilisés	3 390 678.62	3 324 331.62	66 347.00	
Total actifs	13 408 349.84	11 788 385.86	1 619 963.98	
Passifs				
Capitaux étrangers à court terme				
Engagements résultant de livraisons et de prestations	3 570 897.76	3 433 101.66	137 796.10	
Engagements envers les entreprises	0.00	695 525.86	-695 525.86	
Engagements envers l'association des Académies	49 296.70	49 296.70	0.00	
Autres engagements à court terme	175 384.90	175 384.90	0.00	
Approbations de crédits à court terme	1 611 667.40	1 246 717.00	364 950.40	
Passifs transitoires et mises en réserve à court terme	543 124.25	140 767.35	402 356.90	
Total capitaux étrangers à court terme	5 950 371.01	5 740 793.47	209 577.54	
Capitaux étrangers à moyen terme				
Approbations de crédits à moyen terme	446 632.27	75 259.01	371 373.26	
Mises en réserve à moyen terme	1 482 804.60	1 482 804.60	0.00	
Total capitaux étrangers à moyen terme	1 929 436.87	1 558 063.61	371 373.26	
Projets à long terme				
Institutions et projets spéciaux	1 157 181.99	1 157 181.99	0.00	
Projets divers	324 856.85	324 856.85	0.00	
Mises en réserve				
Mises en réserve pour le Secrétariat général	406 152.35	406 152.35	0.00	
Mises en réserve pour les instituts/projets à long terme	963 117.70	0.00	963 117.70	
Réserve pour fluctuation de valeurs	201 600.00	201 600.00	0.00	
Total capitaux étrangers à long terme/mises en réserve	3 052 908.89	2 089 791.19	963 117.70	
Capitaux des fonds				
Fonds Wassmer	865 112.29	865 112.29	0.00	
Fonds Sidos	268 547.95	268 547.95	0.00	
Legs Erich von Schulthess pour ITMS	7 001.25	0.00	7 001.25	
Total capitaux des fonds	1 140 661.49	1 133 660.24	7 001.25	
Total capitaux étrangers (y compris capitaux des fonds)	12 073 378.26	10 522 308.51	1 551 069.75	
Capitaux propres				
Réserve générale d'exploitation avec moyens fédéraux	1 055 715.95	1 055 715.95	0.00	
Capitaux propres sans moyens fédéraux	30 000.00	30 000.00	0.00	
Fonds de tiers pour projets des instituts	68 894.23	0.00	68 894.23	
Total capitaux propres	1 154 610.18	1 085 715.95	68 894.23	
Bénéfice ou perte résultant du bilan				
Report au 1.1.	100 981.40	100 981.40	0.00	
Résultat annuel	79 380.00	79 380.00	0.00	
Total passifs	13 408 349.84	11 788 385.86	1 619 963.98	

3. Compte de résultat

3.1. Compte de résultat 2024/consolidation		2024	2023
Produits			
Produits de livraisons et de services			
Contributions de la Confédération (SEFRI)	19 567 800.00	19 510 200.00	
Contributions de la Confédération autres	149 558.00	155 602.00	
Autres contributions de recherche	341 208.00	302 028.75	
Diverses contributions	121 758.69	180 966.75	
Produits de ventes et de prestations	126 839.07	127 147.87	
Total produits	20 307 163.76	20 275 945.37	
Charges			
Charges pour prestations scientifiques			
Publications	-1 360 949.95	-1 392 392.95	
Manifestations scientifiques	-773 482.50	-778 031.10	
Collaboration internationale	-87 351.10	-80 330.69	
Entreprises à long terme	-571 585.00	-558 110.00	
Encouragement de la relève	-164 127.55	-165 652.50	
Coordination des activités scientifiques	-212 662.25	-196 413.91	
Éditions, Année Politique Suisse, Vocabulaires nationaux	-9 556 470.95	-9 487 189.90	
Thèmes prioritaires de recherche	-121 598.30	-114 319.93	
Autres prestations scientifiques	-231 638.80	-232 821.20	
Total prestations scientifiques	-13 079 866.40	-13 005 262.18	
Charges de personnel	-6 081 272.75	-6 242 184.75	
Total charges de personnel	-6 081 272.75	-6 242 184.75	
Autres charges d'exploitation			
Charges de locaux	-345 895.00	-343 261.60	
Technologies de l'information et de la communication	-282 910.95	-358 255.60	
Meubles et autres charges d'équipement	-3 411.45	-12 034.70	
Frais d'exploitation	-53 337.02	-50 828.53	
Comité, Assemblée annuelle, révision	-114 148.15	-92 172.60	
Communication / relations publiques	-215 880.42	-188 086.65	
Charges de conseil	-53 840.40	-58 152.80	
Total autres charges d'exploitation	-1 069 423.39	-1 102 792.48	
Total charges activités d'exploitation	-20 230 562.54	-20 350 239.41	
Résultats financiers			
Charges financières	-21 537.78	-41 662.34	
Produits financiers	167 734.02	132 028.54	
Total résultats financiers	146 196.24	90 366.20	
Résultats extraordinaire, uniques ou étrangers à la période			
Charges extraordinaires, uniques ou étrangères à la période	-1 085 121.91	-989 292.56	
Produits extraordinaires, uniques ou étrangers à la période	941 704.45	1 098 895.40	
Total résultats extraordinaires, uniques ou étrangers à la période	-143 417.46	109 602.84	
Résultat annuel	79 380.00	125 675.00	
Total charges et produits	0.00	0.00	

3.2. Compte de résultat 2024/consolidation		ASSH y c. instituts et projets à long terme	ASSH (contributions de base)	Instituts et projets à long terme
Produits				
Produits de livraisons et de services				
Contributions de la Confédération (SEFRI)	19 567 800.00	6 887 600.00	12 680 200.00	
Contributions de la Confédération autres	149 558.00	0.00	149 558.00	
Autres contributions recherche	341 208.00	0.00	341 208.00	
Diverses contributions	121 758.69	15 050.00	106 708.69	
Produits de ventes et de prestations	126 839.07	120 856.77	5 982.30	
Contributions de l'ASSH aux entreprises (à partir de la contribution de base)	0.00	-1 102 216.60	1 102 216.60	
Total produits	20 307 163.76	5 921 290.17	14 385 873.59	
Charges				
Charges pour prestations scientifiques				
Publications	-1 360 949.95	-1 302 200.00	-58 749.95	
Manifestations scientifiques	-773 482.50	-750 439.80	-23 042.70	
Collaboration internationale	-87 351.10	-80 445.35	-6 905.75	
Entreprises à long terme	-571 585.00	-571 585.00	0.00	
Encouragement de la relève	-164 127.55	-164 127.55	0.00	
Coordination des activités scientifiques	-212 662.25	-212 662.25	0.00	
Éditions, Année Politique Suisse, Vocabulaires nationaux	-9 556 470.95	0.00	-9 556 470.95	
Thèmes prioritaires de recherche	-121 598.30	-121 598.30	0.00	
Autres prestations scientifiques	-231 638.80	-155 165.40	-76 473.40	
Total prestations scientifiques	-13 005 262.18	-3 358 223.65	-9 721 642.75	
Charges de personnel	-6 081 272.75	-1 838 975.55	-4 242 297.20	
Total charges de personnel	-6 081 272.75	-1 838 975.55	-4 242 297.20	
Autres charges d'exploitation				
Charges de locaux	-345 895.00	-124 925.70	-220 969.30	
Technologie de l'information et de la communication	-282 910.95	-113 483.25	-169 427.70	
Meubles et autres charges d'équipement	-3 411.45	-4 063.60	652.15	
Frais d'exploitation	-53 337.02	-30 251.67	-23 085.35	
Comité, Assemblée annuelle, révision	-114 148.15	-102 909.25	-11 238.90	
Communication / relations publiques	-215 880.42	-178 842.82	-37 037.60	
Charges de conseil	-53 840.40	-22 390.50	-31 449.90	
Total autres charges d'exploitation	-1 069 423.39	-576 866.79	-492 556.60	
Total charges activités d'exploitation	-20 230 562.54	-5 774 065.99	-14 456 496.55	
Résultats financiers				
Charges financières	-21 537.78	-21 107.93	-429.85	
Produits financiers	167 734.02	154 096.50	13 637.52	
Total résultats financiers	146 196.24	132 988.57	13 207.67	
Résultats extraordinaires, uniques ou étrangers à la période				
Charges extraordinaires, uniques ou étrangères à la période	-1 085 121.91	-880 984.75	-204 137.16	
Produits extraordinaires, uniques ou étrangers à la période	941 704.45	680 152.00	261 552.45	
Total résultats extraordinaires, uniques ou étrangers à la période	-143 417.46	-200 832.75	57 415.29	
Résultat annuel	79 380.00	79 380.00	0.00	
Total charges et produits	0.00	0.00	0.00	



4. Compte de flux d'espèces

Montant en CHF	01.01.2024 31.12.2024	01.01.2023 31.12.2023
Résultat annuel (avant attribution au capital de l'organisation)	79 380.00	125 675.00
Variation des capitaux des fonds	12 797.03	-8 465.08
Variation des réserves d'exploitation	0.00	-21 665.20
Variation des mises en réserve	116 904.50	-172 869.61
Variation des créances sur livraisons et prestations	-20 209.45	-12 992.10
Variation des autres créances à court terme	-11 800.88	-32 923.75
Variation des actifs transitoires	154 925.90	-161 058.34
Variation des engagements envers l'association des Académies	-17 325.55	66 622.25
Variation des engagements des crédits des plans de répartition	-348 698.54	140 519.20
Variation des autres engagements à court terme	215 335.84	103 168.79
Variation des autres engagements à moyen terme	72 985.61	553 283.45
Variation des engagements à long terme	184 725.35	-81 118.95
Variation des passifs transitoires	320 756.40	-75 241.35
Flux d'espèces découlant de l'activité d'exploitation	759 776.21	422 934.31
Investissements en immobilisations corporelles	0.00	0.00
Variation des placements de fonds à court terme	-1 500 000.00	-1 250 000.00
Investissements en immobilisations financières à long terme	-24 132.21	9 450.36
Flux d'espèces découlant de l'activité d'investissement	-1 524 132.21	-1 240 549.64
Variation de l'activité de financement	0.00	0.00
Flux d'espèces découlant de l'activité de financement	0.00	0.00
Variation des liquidités	-764 356.00	-817 615.33
Preuve variation des liquidités		
Liquidités au 1 ^{er} janvier	5 943 780.02	6 761 395.35
Liquidités au 31 décembre	5 179 424.02	5 943 780.02
Variation des liquidités	-764 356.00	-817 615.33

5. Annexe aux comptes annuels consolidés de l'ASSH avec instituts au 31 décembre 2024

Principes appliqués (continuité dans la présentation)

Les comptes annuels se rapportent aussi bien au domaine de l'ASSH, dont le siège se situe à Berne (mandat de base), qu'aux instituts ou projets à long terme suivants :

- Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)
- Année Politique Suisse (APS)
- Documents diplomatiques suisses (Dodis)
- Inventaire des trouvailles monétaires suisses (ITMS)
- Infoclio.ch
- Vocabulaires nationaux
- Éditions
- Catalogage des manuscrits médiévaux et prémodernes conservés en Suisse

Principes comptables

La comptabilité se base sur les directives du droit des obligations régissant l'établissement des comptes. Aucun standard reconnu n'est appliqué.

Informations et explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Actifs immobilisés

Les acquisitions ne sont pas portées à l'actif, mais sont directement imputées sur le compte de résultat. Elles figurent sous « Autres charges d'exploitation », postes « Technologie de l'information et de la communication » et « Meubles et autres charges d'équipement ». Les actifs immobilisés comprennent les actifs financiers, dont les titres à long terme et les obligations de caisse.

Approbations de crédits

Les projets approuvés par le Comité sont comptabilisés à la date de leur approbation et ont généralement une durée maximale de trois ans. Les projets qui seront clôturés dans les douze prochains mois sont portés au bilan sous le poste « Approbations de crédits à court terme ». Les approbations de crédits à moyen terme concernent des projets qui devraient être achevés au cours des vingt-quatre mois suivant la clôture du bilan tandis que les engagements qui portent sur des projets durant plus de vingt-quatre mois figurent sous le poste « Capitaux étrangers à long terme ».

Fonds Wassmer

	2024	2023
	CHF	CHF
Solde au 1 ^{er} janvier	855 348.60	861 811.08
Utilisation du fonds	0.00	0.00
Résultat financier	9 763.69	-6 462.48
Solde au 31 décembre	865 112.29	855 348.60

Fonds de compensation du renchérissement des rentes Sidos

À l'origine, la Fondation Sidos relevait de la responsabilité financière de l'ASSH. Lors de sa liquidation en 2008, l'ASSH a repris l'obligation de financer d'éventuels renchérissements de rentes pour les bénéficiaires de l'ancienne fondation vis-à-vis de la Caisse fédérale de pensions.

Le fonds de compensation du renchérissement des rentes Sidos ne dispose pas de règlement propre. Les produits issus des placements en capitaux lui sont crédités chaque année au prorata. Le fonds Sidos a évolué comme suit :

	2024	2023
	CHF	CHF
Solde au 1 ^{er} janvier	265 514.61	267 517.21
Résultat financier	3 033.34	-2 002.60
Solde au 31 décembre	268 547.95	265 514.61

Llegs Erich von Schulthess (en faveur de l'ITMS)

	2024	2023
	CHF	CHF
Solde au 1 ^{er} janvier	7 001.25	7 001.25
Solde au 31 décembre	7 001.25	7 001.25

Charges extraordinaires, uniques ou étrangères à la période (Attributions mises en réserve ASSH)	2024 CHF	2023 CHF
Académies suisses : Nuit des Musées / cotisation Horizons		12 000.00
Appel à activités pour le recrutement de membres des sociétés membres		150 000.00
Chroniques en ligne Archéologie Suisse	30 000.00	27 000.00
Corpus Vitrearum : Groupe de Saint-Luc, tranches 1 & 2		43 000.00
Corpus Vitrearum : vitraux collections publiques Ville de Genève	15 000.00	
Corpus Vitrearum : normalisation de la base de données Vitrosearch (DaSCH)		5 000.00
Corpus Vitrearum : publication Caspar Gsell		27 000.00
Corpus Vitrearum : publication projet « Swiss Glass in the USA »	25 000.00	
Corpus Vitrearum : publication projet « Verrerie artistique de Saint-Prex »	35 000.00	
Système électronique pour soumission des requêtes mySAGW		40 000.00
Dictionnaire sumérien numérique (suite du projet)		45 000.00
Divers projets de numérisation		110 000.00
Instaurcation Réseau suisse d'éthique de la recherche	30 000.00	
Frais de développement Metagrid-Plug-in de Dodis	100 000.00	
Évaluation externe classement numérique / introduction gestion des documents Secrétariat général		30 000.00
Intégration d'un nouveau volume dans MAH-online (SHAS)		43 200.00
Mesures salariales pour les entreprises de l'ASSH	40 000.00	
Étude de faisabilité « SILK-Initiative »	50 000.00	
Dictionnaire de la musique, création et fonctionnement de la rédaction		24 000.00
Campagne pour les sciences humaines et sociales (« En terrain connu »)		60 000.00
Projet « Plateforme des partis » Année Politique Suisse	60 000.00	
Projet « Swiss Platform Ageing Society »		32 000.00
Relance site Internet de l'ASSH	80 000.00	40 000.00
Mises en réserve garanties de déficit pour les entreprises à long terme	160 000.00	30 000.00
Contribution spéciale mise à niveau base de données du DHS	60 000.00	
Étude « All-day Childcare and Schooling »		10 000.00
Étude « Entwicklung der Studierendenzahlen »	50 000.00	
Projet pilote « Swiss Art Women » (SHAS)	25 000.00	
Participation au Thesaurus Linguae Latinae et au Dictionnaire du latin médiéval	99 000.00	99 000.00
Refonte CI/CD de l'ASSH		50 000.00
Événement de réseautage Secrétariat général et entreprises, août 2025	20 000.00	
Réserve de fluctuation de valeur, sans part de fonds	1 984.75	6 398.60
Total attributions mises en réserve ASSH	880 984.75	883 598.60
Attributions mises en réserve instituts		
Attributions mises en réserve pour ITMS	56 851.85	89 848.27
Attributions mises en réserve pour Infoclio.ch	17 695.31	1 479.59
Attributions mises en réserve pour Catalogage des manuscrits	27 968.55	14 366.10
Attributions mises en réserve pour DHS	101 621.45	
Total attributions mises en réserve instituts	204 137.16	105 693.96
Total charges extraordinaires, uniques et étrangères à la période	1 085 121.91	989 292.56

Produits extraordinaires, uniques ou étrangers à la période (Reprises sur mises en réserve ASSH)	2024 CHF	2023 CHF
Dissolution crédits à long terme (échus, plus de trois ans)	108 823.81	46 550.00
Dissolution requêtes Open Access 2021	21 707.32	
Dissolution crédits restants des plans de répartition	451 475.80	543 456.10
Dissolution crédits restants des commissions et curatoriums	33 081.20	
Dissolution mise en réserve Journées Open Access (2021)		15 000.00
Dissolution mise en réserve commissions et curatoriums		30 235.95
Dissolution mise en réserve Ageing Society		30 000.00
Dissolution mise en réserve série « Lieux de savoir »	26 846.42	
Dissolution partielle mise en réserve séries « Participation culturelle » / « Consommation »	38 000.00	
Divers remboursements mineurs	217.45	10 261.85
Total reprises sur mises en réserve ASSH	680 152.00	675 503.90
Reprises sur mises en réserve instituts		
Dissolution mises en réserve ITMS	7 454.95	41 834.40
Dissolution mises en réserve Dodis	98 040.70	93 905.15
Dissolution mises en réserve DHS		130 298.86
Dissolution mises en réserve / remboursements de projets Vocabulaires nationaux	156 056.80	157 353.09
Total reprises sur mises en réserve instituts/projets	261 552.45	423 391.50
Total produits extraordinaires, uniques ou étrangers à la période	941 704.45	1 098 895.40

Explication concernant le nombre d'équivalents plein temps

Au 31 décembre 2024, l'association employait au total 75 personnes pour 45,6 équivalents plein temps. Fin 2023, elle comptait 78 collaboratrices et collaborateurs pour 46,6 équivalents plein temps.

Responsabilité solidaire bail à loyer « Haus der Akademien », Laupenstrasse 7, 3008 Berne

En sa qualité d'associée de la société simple Haus der Akademien, l'ASSH est solidairement responsable des loyers impayés, y compris la part correspondante des frais de chauffage et des charges. Le bail à loyer a été conclu le 1^{er} avril 2015 pour une durée fixe de dix ans et a été prolongé entre-temps de cinq années supplémentaires. Le contrat peut être résilié pour le 31 mars 2030 moyennant un préavis d'un an.

Le loyer annuel des locataires solidaires s'élève à 552 996 francs à partir du 1^{er} avril 2025 (533 820 francs par an jusqu'au 31 mars 2025), plus un acompte de 42 000 francs pour les frais de chauffage et les charges (70 840 francs jusque-là). Le montant total annuel s'élève donc à 594 996 francs à partir d'avril 2025 (604 660 francs l'année précédente).

Le montant des loyers dus entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2030 s'élève à 3 126 145 francs.

Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2024, les engagements envers la Caisse fédérale de pensions Publica s'élevaient au total à 82 773 francs (année précédente : 79 069.45 francs).

Honoraires de l'organe de révision

Durant l'exercice sous revue, 27 457.40 francs ont été dépensés pour la vérification des comptes annuels (y compris la révision préliminaire et la vérification du système de contrôle interne).

Évaluation des risques

Dans le cadre du système de contrôle interne (SCI), la direction est tenue de procéder périodiquement à une évaluation des risques et de prendre les éventuelles mesures qui s'imposent. L'objectif est de réduire au minimum le risque d'anomalies significatives dans la présentation des comptes.

Rapport de situation

Le financement des missions fondamentales de l'ASSH pour les années 2025 à 2028 se base sur une convention de prestations conclue entre les Académies suisses et le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation. La base juridique est l'article 4 de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI), dans lequel l'ASSH est nommément citée.

La convention de prestations repose sur un budget global des Académies suisses, les cadres

budgétaires respectifs pour les tâches de base des Académies étant fixés individuellement. De même, les cadres budgétaires des entreprises à long terme (instituts et projets à long terme) y figurent explicitement.

Il existe par ailleurs des financements de projets à long terme – notamment avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et avec Swissuniversities – ainsi que des coopérations de recherche avec des autorités cantonales.

Pour plus d'informations, nous vous renvoyons au présent rapport annuel.



6. Rapport de l'organe de révision



Tel. +41 34 421 88 11
www.bdo.ch
burgdorf@bdo.ch

BDO AG
Farbweg 11
3400 Burgdorf

An die Delegiertenversammlung der

Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften SAGW

Laupenstrasse 7
3001 Bern

Bericht zur Prüfung der Jahresrechnung 2024

(umfassend die Zeitperiode vom 1.1. bis 31.12.2024)

28. Februar 2025



Tel. +41 34 421 88 11
www.bdo.ch
burgdorf@bdo.ch

BDO AG
Farbweg 11
3400 Burgdorf

BERICHT DER REVISIONSSTELLE

An die Delegiertenversammlung der Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften SAGW, Bern

Bericht zur Prüfung der Jahresrechnung

Prüfungsurteil

Wir haben die Jahresrechnung der Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften SAGW (die Gesellschaft) - bestehend aus der Bilanz zum 31. Dezember 2024, der Erfolgsrechnung und der Geldflussrechnung für das dann endende Jahr sowie dem Anhang - geprüft.

Nach unserer Beurteilung entspricht die beigefügte Jahresrechnung dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Grundlage für das Prüfungsurteil

Wir haben unsere Abschlussprüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Standards zur Abschlussprüfung (SA-CH) durchgeführt. Unsere Verantwortlichkeiten nach diesen Vorschriften und Standards sind im Abschnitt "Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung" unseres Berichts weitergehend beschrieben. Wir sind von der Gesellschaft unabhängig in Übereinstimmung mit den schweizerischen gesetzlichen Vorschriften und den Anforderungen des Berufsstands, und wir haben unsere sonstigen beruflichen Verhaltenspflichten in Übereinstimmung mit diesen Anforderungen erfüllt.

Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsstücke ausreichend und geeignet sind, um als eine Grundlage für unser Prüfungsurteil zu dienen.

Sonstiger Sachverhalt

Die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2023 endende Jahr wurde eingeschränkt geprüft.

Verantwortlichkeiten des Vorstands für die Jahresrechnung

Der Vorstand ist verantwortlich für die Aufstellung einer Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten und für die internen Kontrollen, die der Vorstand als notwendig feststellt, um die Aufstellung einer Jahresrechnung zu ermöglichen, die frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist.

Bei der Aufstellung der Jahresrechnung ist der Vorstand dafür verantwortlich, die Fähigkeit der Gesellschaft zur Fortführung der Geschäftstätigkeit zu beurteilen, Sachverhalte im Zusammenhang mit der Fortführung der Geschäftstätigkeit - sofern zutreffend - anzugeben sowie dafür, den Rechnungslegungsgrundsatz der Fortführung der Geschäftstätigkeit anzuwenden, es sei denn, der Vorstand beabsichtigt, entweder die Gesellschaft zu liquidieren oder Geschäftstätigkeiten einzustellen, oder hat keine realistische Alternative dazu.

Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung

Unsere Ziele sind, hinreichende Sicherheit darüber zu erlangen, ob die Jahresrechnung als Ganzes frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist, und einen Bericht abzugeben, der unser Prüfungsurteil beinhaltet. Hinreichende Sicherheit ist ein hohes Maß an Sicherheit, aber keine Garantie dafür, dass eine in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den SA-CH durchgeführte Abschlussprüfung eine wesentliche falsche Darstellung, falls eine solche vorliegt, stets aufdeckt. Falsche Darstellungen können aus dolosen Handlungen oder Irrtümern resultieren und werden als wesentlich gewürdigt, wenn von ihnen einzeln oder insgesamt vernünftigerweise erwartet werden könnte, dass sie die auf der Grundlage dieser Jahresrechnung getroffenen wirtschaftlichen Entscheidungen von Nutzern beeinflussen.



Tel. +41 34 421 88 11
www.bdo.ch
burgdorf@bdo.ch

BDO AG
Farbweg 11
3400 Burgdorf

Eine weitergehende Beschreibung unserer Verantwortlichkeiten für die Prüfung der Jahresrechnung befindet sich auf der Webseite von EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/wirtschaftspruefung-revisionsbericht>. Diese Beschreibung ist Bestandteil unseres Berichts.

Bericht zu sonstigen gesetzlichen und anderen rechtlichen Anforderungen

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und PS-CH 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Vorstandes ausgestaltetes internes Kontrollsyste m für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Burgdorf, 28. Februar 2025

BDO AG

Thomas Wälti

Zugelassener Revisionsexperte

ppa. Maik Morf

Leitender Revisor
Zugelassener Revisionsexperte

Beilage:
Jahresrechnung

7. Cotisations aux organisations internationales

En 2024, l'ASSH a versé des montants aux organisations internationales suivantes (pour un montant total de 49 734 francs) :

American Institute for Conservation for Historic & Artistic Works
Ariadne Research Infrastructure
Association française pour l'étude de l'âge du Fer
Basis Wien
College Art Association
Comité international des sciences historiques
Comité international d'histoire de l'art
Deutsche Gesellschaft für Empirische Kulturwissenschaft
Deutscher Verein für Kunsthistorik e.V.
Europa Nostra
Europäische Task Force für die Förderung des Lesens
Europäische Totentanz-Vereinigung e.V.
European Alliance for Social Sciences and Humanities
European Association for American Studies
European Association for the Study of Religions
European Association of Archaeologists
European Educational Research Association
European Society for the Study of English
Fédération internationale des études classiques
Fédération internationale des sociétés de philosophie
Frieze London UK
Gesellschaft für Kinder- und Jugendliteraturforschung
Gesellschaft für Volkskunde Rheinland-Pfalz
Hessische Vereinigung für Volkskunde
Institut für die Erforschung der Frühen Neuzeit
International Board on Books for Young People
International Association for the History of Religions
International Association of Research Institutes in the History of Art
International Commission for Military History
International Council of Museums
International Economic History Association
International Federation of Library Associations and Institutions
International Foundation for Art Research
International Institute for Conservation of Historic and Artistic Works
International Institute of Administrative Sciences
International Science Council
International Society for Intellectual History
International Union of Psychological Science
Lisa Tetzner und Kurt Kläber Gesellschaft e.V.
Österreichischer Verein für Volkskunde
Österreichisches Museum für Volkskunde
Répertoire international des sources musicales
Société française d'étude de la céramique antique en Gaule
Société internationale Leon Battista Alberti
Society for Renaissance Studies
Sparce Europe

The Walpole Society
Union académique internationale
Verband der Restauratoren, Deutschland
West- und Süddeutscher Verband für Altertumsforschung e.V.



1. Comité et Bureau

Après la démission de Cristina Urchueguía de la présidence de l'ASSH, Bernhard Tschofen a assuré cette fonction par intérim. Lors de l'Assemblée annuelle du 25 mai 2024 à Genève, il a été élu à la coprésidence du Comité, aux côtés de Susanne Bickel. Bernhard Tschofen est professeur de cultures populaires à l'Université de Zurich, Susanne Bickel professeure d'égyptologie à l'Université de Bâle et représentante de la section 1.

Trois membres du Comité ont été réélu·e·s pour un mandat supplémentaire de trois ans : Carmen Cardelle de Hartmann (membre *ad personam*, Université de Zurich, représentante de l'ASSH auprès de l'Union académique internationale UAI), Marc-Antoine Kaeser (membre *ad personam*, Université de Neuchâtel, représentant de l'ASSH auprès de l'UAI) et Antoinette Weibel (représentante de la section 5, Université de Saint-Gall). Deux personnes ont été nouvellement élues au Comité pour un premier mandat de trois ans : Tania Zittoun (représentante de la section 6, Université de Neuchâtel) et Adrian Vatter (membre *ad personam*, Université de Berne).

Au cours de l'année sous revue, le Comité s'est réuni à quatre reprises et le Bureau à deux reprises. Outre les affaires récurrentes, les dossiers suivants ont notamment été traités :

- la demande d'affiliation de la Swiss Society for Early Childhood Research en tant que société membre de l'ASSH ;
- le renouvellement de l'adhésion auprès du consortium Clarin-CH pour la période 2025-2028 ;
- la recherche de nouvelles personnes pour représenter les sections 1, 2 et 7 au Comité ;
- la mise en œuvre du processus structurel lancé en 2023 au sein du Secrétariat général et la planification stratégique pour la période 2025-2028 ;
- l'évaluation des entreprises de l'ASSH ;
- le partenariat avec l'association Savoir Public, qui gère un portail d'échange entre la science et la société ;

- le renoncement à la poursuite du soutien des quatre portails disciplinaires lang-lit.ch, ch-antiquitas.ch, sciences-arts.ch et cult-soc.ch à la fin de l'année 2025 ;
- le changement d'appellation de la catégorie de soutien « informations disciplinaires » en « communication et dialogue » ;
- l'action de l'ASSH en tant qu'hôte et institution responsable au sein de l'association des Académies pour le lancement du Réseau suisse d'éthique de la recherche (RSER), dans lequel les expert·e·s des hautes écoles suisses en matière d'éthique peuvent discuter des standards et des bonnes pratiques ;
- le projet pilote « En terrain connu » pour la communication scientifique, en collaboration avec la fondation Science et Cité.

Le Comité s'est en outre réuni avec l'équipe du Secrétariat général les 19 et 20 septembre 2024 à l'occasion d'une retraite à Thoune. La rencontre a principalement été consacrée à la nouvelle stratégie du Secrétariat général (voir chapitre I.1).

Membres du Comité

Prof. Bernhard Tschofen*

Coprésident (président par intérim
du 1^{er} janvier au 25 mai 2024)
tschofen@isek.uzh.ch

Prof. Susanne Bickel*

Coprésidente depuis le 25 mai 2024
s.bickel@unibas.ch

Prof. Markus Kern*

Trésorier
markus.kern@oefre.unibe.ch

Prof. Samantha Besson

samantha.besson@unifr.ch

Prof. Jan Blanc

jan.blanc@unige.ch

Prof. Carmen Cardelle de Hartmann

carmen.cardelle@sglp.uzh.ch

Prof. Adrian Vatter

adrian.vatter@unibe.ch

Prof. Yasmina Foehr-Janssens*

yasmina.foehr@unige.ch

Prof. Sara Garau

sara.garau@usi.ch

Prof. Caspar Hirschi

caspar.hirschi@unisg.ch

Prof. Tobias Hodel

tobias.hodel@unibe.ch

Prof. Marc-Antoine Kaeser

marc-antoine.kaeser@unine.ch

Dr Daniel Marti

daniel.marti@sbfi.admin.ch

Prof. Daniel Perrin

daniel.perrin@zhaw.ch

Prof. Michael Stauffacher

michael.stauffacher@usys.ethz.ch

Prof. Antoinette Weibel*

antoinette.weibel@unisg.ch

Prof. Tania Zittoun

tania.zittoun@unine.ch

* Membre du Bureau

2. Sociétés membres / sections*

Une fois par an, les délégué·e·s des sociétés membres se réunissent dans le cadre de l'Assemblée annuelle de l'ASSH. En 2024, cet événement traditionnel de deux jours s'est déroulé à l'Université de Genève.

Le 25 mai, 55 délégué·e·s de 47 sociétés membres ont participé à l'Assemblée des délégué·e·s et aux réunions de leurs sections respectives. L'Assemblée des délégué·e·s a traité les points statutaires habituels à l'ordre du jour, notamment l'adoption des comptes annuels et les élections (présidence, Comité et membres d'honneur), ainsi que l'admission d'une nouvelle société membre. Lors des réunions des sections, les délégué·e·s ont été informé·e·s des derniers développements concernant la mise en œuvre de la politique en matière de libre accès. La série d'événements Recto Verso et d'autres thèmes prioritaires de l'ASSH ont aussi été à l'ordre du jour. Les délégué·e·s ont par ailleurs eu l'occasion d'échanger des idées sur la promotion de la relève et ont pu soumettre des préoccupations ou des demandes spécifiques aux collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général responsables de leurs sections. Enfin, ils ont adopté à l'attention du Comité les plans de répartition provisoires pour l'année 2025, dans lesquels sont indiquées les subventions accordées pour chaque société membre (voir chapitre II).

L'Assemblée annuelle comprend également la traditionnelle Conférence des président·e·s, un événement de réseautage. Le thème de l'édition 2024, qui s'est tenue le 24 mai, était le dialogue entre la science et la société. L'ASSH a organisé quatre ateliers, suivis d'une table ronde publique intitulée Diplomatie scientifique et responsabilité globale des sciences humaines et sociales.

L'Assemblée des délégué·e·s a accepté en date du 25 mai 2024 à Genève la demande d'affiliation de la Swiss Society for Early Childhood Research auprès de l'ASSH, ce qui porte désormais à 63 le nombre de sociétés membres de l'Académie.

Sections*

Section 1 : sciences historiques et archéologiques

Archéologie Suisse

Année de fondation : 1907

Affiliation ASSH : 1946

Président : Dr Lionel Pernet

Secrétaire générale : Dr Ellen Thiermann Zanger

Déléguée : Dr Ellen Thiermann Zanger

www.archeologie-suisse.ch

Société suisse d'histoire

Année de fondation : 1841

Affiliation ASSH : 1946

Président : Prof. Sacha Zala

Secrétaire général : Dr Flavio Eichmann

Délégués : Prof. Sacha Zala, Dr Flavio Eichmann

www.sgg-ssh.ch

Association suisse pour l'étude de l'Antiquité

Année de fondation : 1943

Affiliation ASSH : 1948

Présidente : Prof. Karin Schlapbach

Secrétariat : Dr Arlette Neumann-Hartmann

Déléguée : Prof. Karin Schlapbach

www.sagw.ch/svaw

Société suisse d'héraldique

Année de fondation : 1891

Affiliation ASSH : 1956

Président : Prof. Olivier Furrer

Secrétariat : Cédric Delapraz

Délégués : Prof. Olivier Furrer, Cédric Delapraz

www.schweiz-heraldik.ch

Société suisse de numismatique

Année de fondation : 1879

Affiliation ASSH : 1956

Président : Benedikt Zäch

Secrétariat : Lorenzo Fedel

Délégué : Lorenzo Fedel

www.numisuisse.ch

Association suisse des amis de l'art antique
Année de fondation : 1956
Affiliation ASSH : 1963
Présidente : Prof. Elena Mango
Délégué·e·s : –
www.antikekunst.org

Société suisse de musicologie
Année de fondation : 1915
Affiliation ASSH : 1948
Présidente : Prof. Cristina Urchueguía
Bureau : Dr Luc Vallat
Délégués : Dr Adriano Giardina, Dr Luc Vallat
www.smg-ssm.ch

Association suisse Châteaux forts
Année de fondation : 1927
Affiliation ASSH : 1974
Président : Dr Daniel B. Gutscher
Bureau : Jasmin Frei
Délégué : Dr Daniel B. Gutscher
www.burgenverein.ch

Société suisse du théâtre
Année de fondation : 1927
Affiliation ASSH : 1963
Coprésidence : Paola Gilardi,
Dr Yvonne Schmidt
Bureau : Susanna Plata
Délégué·e·s : Prof. Andreas Härter,
Dr Yvonne Schmidt
www.mimos.ch

Société suisse pour l'étude du Proche-Orient ancien
Année de fondation : 1977
Affiliation ASSH : 1981
Président : Prof. Mirko Novák
Secrétariat : Dr Katarzyna Ewa Langenegger
Délégué·e·s : –
www.sgoa.ch

Institut suisse pour l'étude de l'art
Année de fondation : 1951
Affiliation ASSH : 1971
Président : Dr Harold Grüninger
Directeur : Prof. Roger Fayet
Secrétariat : Julia Tutschek
Délégués : Dr Harold Grüninger,
Prof. Roger Fayet
www.sik-isea.ch

Société suisse de recherches en symbolique
Année de fondation : 1983
Affiliation ASSH : 1993
Président : Prof. em. Paul Michel
Déléguée : PD Dr Ursula Ganz-Blättler
www.symbolforschung.ch

Association suisse des historiennes et historiens de l'art
Année de fondation : 1976
Affiliation ASSH : 1982
Présidente : Prof. Régine Bonnefoit
Bureau : Catherine Nuber
Déléguées : Prof. Régine Bonnefoit,
Catherine Nuber
www.vkks.ch

Section 2 : arts, musique et spectacles

Société d'histoire de l'art en Suisse
Année de fondation : 1880
Affiliation ASSH : 1946
Présidente : Nicole Pfister Fetz
Directrice : Nicole Bauermeister
Secrétariat : Mady Boillat
Déléguées : Nicole Bauermeister,
Nicole Pfister Fetz
www.gsk.ch

Centre national d'information sur le patrimoine culturel NIKE
Année de fondation : 1988
Affiliation ASSH : 1991
Présidente : Mathilde Crevoisier Crelier
Direction : Dr Sebastian Steiner
Secrétariat : Hanna Pfister
Délégué : Dr Sebastian Steiner
www.nike-kulturerbe.ch

Fondation de la Bibliothèque Werner Oechslin
 Année de fondation : 1998
 Affiliation ASSH : 2000
 Président : Prof. Werner Oechslin
 Secrétariat : Monika Heinrich
 Délégués : Prof. Michele Luminati,
 Prof. Werner Oechslin
www.bibliothek-oechslin.ch

Association des musées suisses AMS / Conseil international des musées ICOM Suisse
 Année de fondation : 1957
 Affiliation ASSH : 2003/1966
 Présidente AMS : Carole Haensler
 Présidente ICOM Suisse : Jacqueline Strauss
 Secrétariat (AMS/ICOM Suisse) : Myriam Stucki
 Déléguées : Carole Haensler, Myriam Stucki
www.museums.ch

Section 3 : sciences du langage et littératures

Société académique des germanistes suisses
 Année de fondation : 1940
 Affiliation ASSH : 1946
 Président : Prof. Noah Bubenhofen
 Secrétariat : Irmgard Thiel
 Délégué : Prof. Noah Bubenhofen
www.sagg.ch

Collegium Romanicum
 Année de fondation : 1946
 Affiliation ASSH : 1947
 Président : Prof. Richard Trachsler
 Secrétariat : Prof. Yan Greub
 Délégués : Prof. Yan Greub,
 Prof. Richard Trachsler
www.sagw.ch/collegium-romanicum

Swiss Association of University Teachers of English
 Année de fondation : 1946
 Affiliation ASSH : 1947
 Présidente : Prof. Anita Auer
 Secrétariat : Emily Louisa Smith, Dr Kilian Schindler
 Déléguées : Prof. Anita Auer, Prof. Julia Straub
www.saute.ch

Société suisse de linguistique
 Année de fondation : 1947
 Affiliation ASSH : 1948
 Présidente : Prof. Sara Greco
 Secrétariat : Dr Jennifer Schumann
 Déléguées : Prof. Sara Greco,
 Prof. Sandrine Zufferey
www.sagw.ch/ssg

Société suisse d'études scandinaves
 Année de fondation : 1961
 Affiliation ASSH : 1966
 Présidente : Prof. Lena Rohrbach
 Secrétariat : Madita Knöpfle
 Délégué·e·s : –
www.sagw.ch/sgss

Societad Retorumantscha
 Année de fondation : 1885
 Affiliation ASSH : 1966
 Présidente : Corina Casanova
 Secrétariat : Alexa Arquisch
 Déléguée : Corina Casanova
www.drg.ch

Société académique suisse des études de l'Europe de l'Est
 Année de fondation : 1967
 Affiliation ASSH : 1971
 Présidente : Prof. Sylvia Sasse
 Délégué : Alexander Meienberger
www.sagw.ch/sago

Sociedad Suiza de Estudios Hispánicos

Année de fondation : 1969

Affiliation ASSH : 1972

Présidente : Monica Castillo Lluch

Secrétariat : Cristina Penarueda

Déléguée : Monica Castillo Lluch

www.sagw.ch/sseh

Association suisse de littérature générale et comparée

Année de fondation : 1977

Affiliation ASSH : 1982

Présidente : Prof. Evelyn Dueck

Secrétariat : Dr Sophie Jaussi

Déléguée : Prof. Evelyn Dueck

www.sagw.ch/sgavl

Swiss Association for North American Studies

Année de fondation : 1978

Affiliation ASSH : 1985

Présidente : Prof. Barbara Straumann

Délégué : Matthew Scully

www.sagw.ch/sanas

Association suisse de sémiotique et de théorie de la culture

Année de fondation : 1981

Affiliation ASSH : 1987

Président : Prof. Hans-Georg von Arburg

Délégué·e·s : –

www.sagw.ch/kultur-theorie-semiotik

Institut suisse Jeunesse et Médias

Année de fondation : 1968

Affiliation ASSH : 1993

Président : Beat W. Zemp

Bureau : Dr Priska Bucher

Délégué : Beat W. Zemp

www.isjm.ch

Section 4 : cultures et anthropologie**Anthropologie culturelle Suisse**

(précédemment Société suisse des traditions populaires)

Année de fondation : 1896

Affiliation ASSH : 1946

Présidente : Dr Gisela Unterweger

Bureau : Madlaina Bundi

Délégué : Prof. Walter Leimgruber

<https://www.ekws.ch/>

Société suisse de philosophie

Année de fondation : 1940

Affiliation ASSH : 1946

Président : Prof. Claus Beisbart

Délégué : Prof. Claus Beisbart

www.sagw.ch/philosophie

Société Suisse-Asie

Année de fondation : 1939

Affiliation ASSH : 1954

Présidente : Prof. Simone Müller

Bureau : Dr Stefania Lottanti von Mandach

Délégué : Prof. Simone Müller

www.sagw.ch/asiengesellschaft

Société suisse des américanistes

Année de fondation : 1949

Affiliation ASSH : 1965

Président : Prof. Matías Dewey

Secrétariat : Dr Elena Butti

Délégué : Prof. Matías Dewey

www.sag-ssa.ch

Société suisse de théologie

Année de fondation : 1965

Affiliation ASSH : 1966

Présidente : Prof. Ursula Schumacher

Secrétariat : Catherine Siegenthaler

Délégué : Prof. Andreas Dettwiler

www.sagw.ch/sthg

Société suisse d'ethnologie
 Année de fondation : 1971
 Affiliation ASSH : 1974
 Présidente : Prof. Bettina Beer
 Secrétariat : Dr Doris Bacalzo
 Déléguée : Christiane Girardin
www.sagw.ch/seg

Société suisse pour la science des religions
 Année de fondation : 1977
 Affiliation ASSH : 1982
 Coprésidence : Prof. Martin Baumann,
 Prof. Rafael Walthert
 Secrétariat : Dr Carla Hagen
 Délégué : Prof. Martin Baumann
www.sgr-sssr.ch

Société suisse d'études juives
 Année de fondation : 1982
 Affiliation ASSH : 1987
 Président : Prof. Erik Petry
 Délégué·e·s : –
www.sagw.ch/judaistik

Société suisse d'études africaines
 Année de fondation : 1974
 Affiliation ASSH : 1989
 Coprésidence : Prof. Christine Le Quellec
 Cottier, Dr Henri-Michel Yéré
 Secrétariat : Dr Veit Arlt
 Déléguée : Dr Anne Claude Mayor
www.sagw.ch/africa

Société suisse Moyen-Orient et civilisation islamique
 Année de fondation : 1990
 Affiliation ASSH : 1995
 Coprésidence : Dr Noemi Trucco,
 Dr Elife Biçer-Deveci
 Bureau : César Jaquier
 Délégué : César Jaquier
www.sagw.ch/sgmoik

Société suisse d'études genre
 Année de fondation : 1999
 Affiliation ASSH : 2016
 Présidente : Prof. Janine Dahinden
 Secrétariat : Yann Fanti
 Déléguée : Helena Rust
www.genregeschlecht.ch

Section 5 : sciences économiques et droit

Société suisse d'économie et de statistique
 Année de fondation : 1864
 Affiliation ASSH : 1946/1969
 Président : Prof. Kurt Schmidheiny
 Secrétariat : Stefan Meyer
 Délégué·e·s : –
www.sgvs.ch

Société suisse des juristes
 Année de fondation : 1861
 Affiliation ASSH : 1969
 Président : Prof. Pascal Pichonnaz
 Secrétariat : Dr Hans Schibli
 Délégué : Dr Luca Marazzi
www.juristenverein.ch

Société suisse de droit international
 Année de fondation : 1914
 Affiliation ASSH : 1977
 Président : Prof. Andreas R. Ziegler
 Secrétariat : Fadri Lenggenhager
 Délégué : Prof. Andreas R. Ziegler
www.svir-ssdi.ch

Société suisse de statistique
 Année de fondation : 1988
 Affiliation ASSH : 2004
 Présidente : Corinna Martarelli
 Délégué·e·s : –
www.stat.ch

Société suisse de gestion d'entreprise
 Année de fondation : 1952
 Affiliation ASSH : 2007
 Président : Stefan Güldenberg
 Délégué : Stefan Güldenberg
www.sagw.ch/sgb

Société suisse de législation

Année de fondation : 1982
Affiliation ASSH : 2009
Président : Dr Carlo Conti
Secrétariat : Gérard Caussignac
Délégué : Prof. Hans Georg Seiler
www.sgg-ssl.ch

Groupe suisse de criminologie

Année de fondation : 1972
Affiliation ASSH : 2020
Présidente : Françoise Genillod-Villard
Bureau : Dr Stefan Keller
Délégué·e·s : Dr Daniel Fink,
Prof. Nadine Zurkinden
www.kriminologie.ch

Section 6 : sciences sociales**Société suisse de psychologie**

Société suisse de psychologie
Année de fondation : 1943
Affiliation ASSH : 1950
Président : Prof. Matthias Kliegel
Secrétariat : Nicole Sacher
Délégués : Prof. Matthias Kliegel,
Prof. Roberto Caldara
www.ssp-sgp.ch

Association suisse de science politique

Année de fondation : 1959
Affiliation ASSH : 1961
Président : Prof. Thomas Widmer
Bureau : Monika Spinatsch
Délégués : Prof. Thomas Widmer,
Prof. Pirmin Bundi
www.svpw-assp.ch

Société suisse de sociologie

Année de fondation : 1955
Affiliation ASSH : 1961
Présidente : Prof. Claudine Burton-Jeangros
Délégué·e·s : Prof. Claudine Burton-Jeangros,
Prof. Jörg Rössel
www.sgssss.ch

Société suisse des sciences de la communication et des médias

Année de fondation : 1974
Affiliation ASSH : 1979
Présidente : Prof. Katharina Lobinger
Bureau : Dr Daniel Beck
Délégué·e·s : Prof. Katharina Lobinger,
Harald Amschler
www.sgkm.ch

Société suisse pour la recherche en éducation

Année de fondation : 1975
Affiliation ASSH : 1980
Présidente : Prof. Zoe Moody
Secrétariat : Christine Stadnick
Délégué·e·s : Prof. Zoe Moody,
Prof. Pierre Tulowitzki
www.sgbf.ch

Société suisse des sciences administratives

Année de fondation : 1984
Affiliation ASSH : 2004
Président : chancelier de la Confédération
Viktor Rossi
Secrétariat : Lukas Gresch-Brunner,
Enrico Kopatz
Délégué : Prof. Bernhard Schwaller
www.sgvw.ch

Association suisse de politique sociale

Année de fondation : 1926
Affiliation ASSH : 2008
Président : Prof. Martin Wild-Näf
Secrétariat : Veronika Wanzenried
Délégué·e·s : Prof. Martin Wild-Näf,
Caroline Knupfer
www.svsp.ch

Société suisse d'économie et de sociologie rurales

Année de fondation : 1972
Affiliation ASSH : 2008
Présidente : Dr Nadja El Benni
Bureau : Dr Frank Burose
Déléguées : Dr Nadja El Benni, Loredana Sorg
www.sse-sga.ch

Société suisse de travail social

Année de fondation : 2006

Affiliation ASSH : 2013

Président : Prof. Alexandre Lambelet

Bureau : Matthias Giger

Délégué·e·s : Prof. Alexandre Lambelet,

Prof. Veronika Magyar-Haas

www.sgsa-ssts.ch

**Swiss Society for Early Childhood Research
(SSECR)**

Année de fondation : 2018

Affiliation ASSH : 2024

Présidente : Prof. Sonja Perren

Bureau : Olena Schopf

Délégué·e·s : –

www.earlychildhoodresearch.ch

**Société académique suisse pour la recherche
sur l'environnement et l'écologie**

Année de fondation : 1972

Affiliation ASSH : 1994

Coprésidence : Dr Anne Zimmermann,

Dr Claudia Zingerli, PD Dr Basil Bornemann

Bureau : Xenia Junge

Délégué·e·s : PD Dr Basil Bornemann,

Dr Anne Zimmermann

www.saguf.ch

Société suisse d'éthique biomédicale

Année de fondation : 1989

Affiliation ASSH : 1994

Président : Dr Oswald Hasselmann

Secrétariat : Antonia Bröcker

Délégués : Dr Oswald Hasselmann,

Prof. Rouven Porz

www.bioethics.ch

Section 7 : science – technique – société**Association suisse des enseignant·e·s
d'université**

Année de fondation : 1917

Affiliation ASSH : 1946

Président : Prof. Christian Bochet

Bureau : Prof. em. Stephan Morgenthaler

Délégué : Prof. Christian Bochet

www.vsh-aeu.ch

**Swissfuture – Société suisse pour des études
prospectives**

Année de fondation : 1970

Affiliation ASSH : 1976

Coprésidence : Georges T. Roos, Dr Andreas

Krafft

Bureau : Brigit Fischer

Délégués : Dr Andreas Krafft, Georges T. Roos

www.swissfuture.ch

Swisspeace – Fondation suisse pour la paix

Année de fondation : 1988

Affiliation ASSH : 1998

Président : Dr h.c. Jakob Kellenberger

Secrétariat : Prof. Laurent Goetschel

Délégués : Prof. Laurent Goetschel,

Dr h.c. Jakob Kellenberger

www.swisspeace.ch

**Swiss Association for the Studies of Science,
Technology and Society**

Année de fondation : 2001

Affiliation ASSH : 2005

Coprésidence : Dr Loïc Riom,

Dr Alexandra Hofmänner

Secrétariat : Luke Alain Stalley

Délégué·e·s : Dr Alexandra Hofmänner,

Dr Loïc Riom

www.sagw.ch/sts-ch

* La liste indique la situation en mars 2025. Les personnes mentionnées en tant que délégué·e·s sont celles qui sont désignées comme telles par les sociétés membres dans mySAGW à ce jour, qu'elles aient ou non participé à l'Assemblée des délégué·e·s de 2024.

3. Entreprises*

L'ASSH est la plus importante institution de financement des infrastructures de recherche en sciences humaines en Suisse. Elle soutient six entreprises à long terme (instituts) employant un total de 56 collaboratrices et collaborateurs (équivalents plein temps : 31,6). Les entreprises sont ici classées d'après l'année à partir de laquelle l'ASSH en a pris la responsabilité.

Inventaire des trouvailles monétaires suisses

Année de fondation : 1992
ASSH responsable depuis : 1992
Président : Daniel Schmutz
Directrice : Dr Rahel C. Ackermann
Contact ASSH : Dr Beat Immenhauser
www.trouvailles-monetaires.ch

Documents diplomatiques suisses (Dodis)

Année de fondation : 1972
ASSH responsable depuis : 2000
Présidente : Prof. em. Madeleine Herren-Oesch
Directeur : Prof. Sacha Zala
Contact ASSH : Dr Beat Immenhauser
www.dodis.ch

Année Politique Suisse (APS)

Année de fondation : 1967
ASSH responsable depuis : 2005
Président : Prof. em. Kurt Nuspliger
Directeur : Prof. Marc Bühlmann
Contact ASSH : Dr Beat Immenhauser
www.anneepolitique.swiss

Infoclio.ch – Le portail suisse pour les sciences historiques

Année de fondation : 2008
ASSH responsable depuis : 2008
Président : Prof. François Vallotton
Directeur : Dr Enrico Natale
Contact ASSH : Dr Beat Immenhauser
www.infoclio.ch

Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)

Année de fondation : 1987
ASSH responsable depuis : 2017
Présidente : Prof. Regula Schmid Keeling
Directrice : PD Dr Sonja Matter
Contact ASSH : Dr Beat Immenhauser
www.hls-dhs-dss.ch

* La liste indique la situation en mars 2025.

4. Éditions*

En 2021, l'ASSH a repris du Fonds national suisse (FNS) la pleine responsabilité financière de huit éditions à long terme. Alors que le FNS reste responsable des projets d'édition à court terme, d'une durée maximale de dix ans, l'ASSH prend en charge les projets à long terme, et ceci après l'expiration des dix premières années. L'obligation de surveillance des projets d'édition à long terme est assumée par un comité d'évaluation composé de quatre personnes, deux représentant le FNS et deux l'ASSH. Cet organe est également responsable de l'évaluation des planifications pluriannuelles des huit projets concernés. Ses membres sont: Tobias Hodel (ASSH, président), Sara Garau (ASSH), Konrad Schmid (FNS) et Gabriele Rippl (FNS). La personne de contact du côté de l'ASSH est Beat Immenhauser.

Collection des sources du droit suisse en ligne
 Début du projet : 1898
 Direction : Dr Pascale Sutter
www.ssrq-sds-fds.ch

Bearbeitung des literarischen Nachlasses von Karl Barth
 Début du projet : 1971
 Direction : Prof. Georg Pfleiderer
www.theologie.unibas.ch/de/karl-barth-zentrum

Catalogage des manuscrits médiévaux et prémodernes conservés en Suisse
 Début du projet : 1989
 Direction : Dr Florian Mittenhuber
www.codices.ch

Anton Webern Gesamtausgabe
 Début du projet : 2006
 Direction : Prof. Matthias Schmidt
wwwanton-webern.ch

Basler Edition der Bernoulli-Briefwechsel
 Début du projet : 2007
 Direction : Sulamith Gehr
www.ub.unibas.ch/bernoulli

Kritische Robert Walser-Ausgabe

Début du projet : 2007
 Direction : Prof. em. Wolfram Groddeck,
 Dr Barbara von Reibnitz
<https://kritische-walser-ausgabe.ch>

Historisch-kritische Gesamtausgabe der Werke und Briefe von Jeremias Gotthelf

Début du projet : 2008
 Direction : PD Dr Christian von Zimmermann
www.gotthelf.unibe.ch/gotthelf_edition

Johann Caspar Lavater : Historisch-kritische Edition ausgewählter Briefwechsel

Début du projet : 2017
 Direction : Dr Ursula Caflisch-Schnetzler,
 Prof. Davide Giuriato
www.lavater.com

* La liste indique la situation en mars 2025.

5. Commissions et curatoriums*

Les commissions et les curatoriums sont responsables de projets d'édition et de recherche à long terme, tels que des dictionnaires. Ils traitent de thèmes prioritaires de l'Académie ou se voient confier des tâches spéciales. Les listes complètes des membres des commissions et curatoriums sont publiées sur le site Internet de l'ASSH.

Curatorium pour le catalogage des manuscrits médiévaux et prémodernes conservés en Suisse

Année de fondation : 1989
 Président : Dr Florian Mittenhuber,
 depuis janvier 2025
 Contact ASSH : Julie Zingg
www.codices.ch

Curatorium Grundriss der Geschichte der Philosophie

Début du projet : 1983
 Année de fondation du curatorium : 1991
 Président : Prof. Gerald Hartung
 Contact ASSH : Julie Zingg
www.sagw.ch/infrastrukturen

Commission Early Career Award

Année de fondation : 1996
 Présidente : Prof. Anne-Sylvie Dupont
 Contact ASSH : Dr Romaine Farquet jusqu'en août 2024, Julie Zingg depuis septembre 2024
www.sagw.ch/early-career-award

Commission pour l'étude du XVIII^e siècle et des Lumières en Suisse

Année de fondation de la société SSEDS : 1991
 Année de fondation de la commission : 1997
 Présidente : Prof. Danièle Tosato-Rigo
 Contact ASSH : Julie Zingg
www.sgeaj.ch/fr

Curatorium du Schweizer Textkorpus

Année de fondation : 2000
 Présidente : Prof. Helen Christen
 Contact ASSH : Christian Weibel
www.chtk.ch

Curatorium Edition der Gesammelten

Schriften von Karl Leonhard Reinhold
 Année de fondation : 2005
 Président : PD Dr Martin Bondeli
 Contact ASSH : Julie Zingg
www.klreinhold.ch

Curatorium Codices electronicici

Confoederationis Helveticae
 Année de fondation : 2006
 Président : Prof. Peter Fornaro
 Contact ASSH : Julie Zingg
www.e-codices.ch

Commission pour les dictionnaires latins

Année de fondation : 2018
 Présidente : Prof. Karin Schlapbach
 Contact ASSH : Julie Zingg
www.uai-iua.org

Curatorium Repertorium Academicum

Année de fondation : 2020
 Président : Prof. Christian Hesse
 Contact ASSH : Julie Zingg
www.repac.ch

Curatorium Dictionnaire de la musique en Suisse

Année de fondation : 2022
 Président : Dr Pio Pellizzari
 Contact ASSH : Julie Zingg
<https://mls.o8o7.dasch.swiss/home>

Commissions suisses pour la coopération avec l'Union académique internationale

Corpus Vasorum Antiquorum

Début du projet : 1920

Année de fondation de la commission : 1952

Président : Prof. Othmar Jäggi

Contact ASSH : Julie Zingg

www.uai-iua.org

Corpus Vitrearum Helvetiæ

Début du projet : 1952

Année de fondation de la commission : 1956

Présidente : Prof. Aden Kumler

Contact ASSH : Julie Zingg

www.vitrocentre.ch

Corpus Antiquitatum Americanensium

Début du projet : 1964

Année de fondation de la commission : 1972

Président : Alexander Brust

Contact ASSH : Julie Zingg

www.uai-iua.org

* La liste indique la situation en mars 2025.

6. Membres d'honneur

Les membres d'honneur sont les seuls membres individuels de l'ASSH. Au cours de l'année sous revue, l'Assemblée des délégué·e·s a élu deux nouveaux membres d'honneur : Sibylle Hofer, professeure ordinaire d'histoire du droit et de droit privé à l'Université de Berne, et Markus Zürcher, secrétaire général de l'ASSH de 2002 à 2023 et président de la direction des Académies suisses des sciences de 2006 à 2016.

Membre du Comité de l'ASSH de 2017 à 2023, au sein duquel elle s'est engagée en tant que trésorière, Sybille Hofer a rendu de nombreux et précieux services à l'Académie. Elle a contribué de manière significative à la révision des statuts de l'Académie et des statuts de l'organisation faîtière A+, et a révisé le règlement des salaires et le règlement concernant l'attribution des subventions de l'ASSH. Cette dernière a également pu bénéficier de ses conseils avisés dans divers dossiers importants. Il convient de souligner en particulier son grand engagement en faveur des structures juridiques de l'ASSH, qui s'est caractérisé par une remarquable expertise professionnelle. Par son travail, Sybille Hofer a exercé une influence durable sur l'Académie et posé des bases essentielles pour son développement futur.

Markus Zürcher a marqué l'ASSH durant des décennies en occupant une fonction clé. Collaborateur scientifique dès 1995, puis secrétaire général adjoint, il a été nommé secrétaire général en 2002, fonction qu'il a exercée jusqu'en 2023. De 2006 à 2016, il a en outre été à la tête de la direction des Académies suisses des sciences. Au cours de ses nombreuses années d'activité, Markus Zürcher s'est penché sur des enjeux majeurs de notre société, tels que le vieillissement démographique, la transition vers le développement durable et les inégalités sociales dans le système éducatif. Au sein du réseau de l'ASSH, il s'est engagé en faveur du soutien à long terme des sociétés membres et des infrastructures de recherche. Par ses nombreuses interventions dans les médias, il a nourri le débat sur le domaine FRI et a renforcé la visibilité de l'ASSH auprès du grand public. Parmi ses initiatives, on compte notamment la participation à la création



du centre de compétences en sciences sociales FORS, établi en 2008, ainsi que le lancement de la Swiss Platform Ageing Society en 2017.

Membres d'honneur de l'ASSH, classés par année de nomination :

2024 Prof. Sybille Hoffer
Dr Markus Zürcher

2023 Prof. André Holenstein
Prof. em. Jakob Tanner

2022 Prof. Jean-Jacques Aubert

2021 Prof. em. Peter Farago
Prof. em. Rainer C. Schwinges

2020 Dr Markus Peter

2019 Annemarie Hofer-Weyeneth

2018 Martine Brunschwig Graf
Prof. Walter Leimgruber

2017 Prof. em. Oskar Bätschmann
Dr Thomas Müller
Prof. em. Agostino Paravicini Bagliani

2016 Prof. em. Heinz Gutscher

2015 Prof. em. Balz Engler

2014 Prof. Rudolf Künzli
Prof. em. Iwar Werlen

2013 Prof. Sir Michael Marmot
Prof. André Wyss (1947-2018)

2012 Prof. Ilan Chabay
Dr Christoph Ritz

2011 Dr h.c. Carlo Malaguerra

2010 Prof. Anne-Claude Berthoud

2009 Prof. Dr h.c. Thomas A. Brady
Prof. Dr h.c. Daniel Paunier
Prof. em. Christoph Schäublin

2008 Prof. em. Dr h.c. Johannes Anderegg
Dr Charles Kleiber
Prof. em. Hans Weder
Prof. Ulrich Zimmerli

2006 Prof. René Levy
Willi Roos

2005 Dr h.c. Barbara Haering
Prof. Bernhard Stettler (1929-2021)

2004 Prof. Ulrich Klöti (1943-2006)
Prof. em. Roland Ris
Prof. Rémy Scheurer

2003 Ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss

2002 Dr h.c. Annemarie Huber-Hotz (1948-2019)
Prof. Dr h.c. Walo Hutmacher (1932-2020)
Dr h.c. Gerhard M. Schuwey (1940-2013)
Prof. em. Dr h.c. Beat Sitter-Liver (1939-2022)

1998 Dr Bernhard Burkhardt
Prof. Verena Meyer (1929-2018)
Prof. Carl Pfaff (1931-2017)

1992 Prof. Ernest Giddey (1924-2005)

1991 Lucie Burckhardt (1921-2003)

1984 Prof. Dr h.c. Thomas Gelzer (1926-2010)

1983 Dr Hans Hürlimann (1918-1994)

1978 Martin Colin (1906-1995)

1975 Prof. Hans-Georg Bandi (1920-2016)

1974 Prof. Jean-Charles Biaudet (1910-2000)

1968 Prof. Olivier Reverdin (1913-2000)
Dr Max Wassmer (1887-1972)

7. Secrétariat général

L'équipe du Secrétariat général a connu plusieurs changements au cours de l'année sous revue :

- En février 2024, l'équipe a accueilli deux nouvelles collaboratrices. Monika Hirschmann a succédé à Beatrice Scheidegger en tant que responsable des finances (taux d'occupation : 70 %). Originaire d'Autriche, Monika Hirschmann vit en Suisse depuis trente-deux ans. Au cours des vingt-deux dernières années, elle a travaillé pour différentes institutions comme spécialiste des finances et des ressources humaines, en dernier lieu auprès de la fondation Zürcher Kinder- und Jugendheime. Emilie Casale est assistante auxiliaire. Lors de cette première année à l'ASSH, elle a surtout soutenu la collaboratrice scientifique Romaine Farquet dans le domaine Ageing Society ainsi que dans le cadre du Early Career Award. Emilie Casale suit actuellement le cursus de master en histoire à l'Université de Berne.
- En mars 2024, Lea Haller et Beat Immenhauser ont repris ensemble la codirection du Secrétariat général (Lea Haller à 100 % et Beat Immenhauser à 90 %). Le poste de secrétaire général·e adjoint·e a été supprimé.
- Travaillant à l'ASSH depuis 2006, Beat Immenhauser a exercé la fonction de secrétaire général adjoint dès 2008. Titulaire d'un doctorat en histoire, il s'est spécialisé au fil de sa carrière dans les questions relatives à l'Open Science, aux infrastructures de recherche et aux humanités numériques. Il préside le groupe de travail Open Science des Académies suisses des sciences et participe à l'élaboration des stratégies Open Research Data (ORD) 2022-2028 et Open Access 2025-2028. Depuis 2021, Beat Immenhauser représente les Académies suisses des sciences en tant que délégué Open Science au sein de l'Open Access Alliance ainsi que dans la délégation Open Science de Swissuniversities.
- Lea Haller, également historienne, a été assistante à l'Institut d'histoire de la technique de l'EPFZ, où elle a obtenu son doctorat en 2012 en soutenant une thèse dans le domaine de l'histoire de la médecine. En tant que bénéficiaire

d'une bourse Branco Weiss, elle a ensuite été chercheuse invitée à Sciences Po Paris, visiting scholar au Center for European Studies de l'Université de Harvard et postdoctorante durant trois ans à l'Institut Paul Bairoch d'histoire économique de l'Université de Genève. En 2019, elle a publié son deuxième livre chez Suhrkamp, une histoire du commerce des matières premières en Suisse (*Transithandel. Geld- und Warenströme im globalen Kapitalismus*). En 2018, elle s'est tournée vers le journalisme scientifique en rejoignant la rédaction du magazine *NZZ Geschichte de la Neue Zürcher Zeitung*, avant d'en prendre la direction l'année suivante. Lea Haller dispose d'un vaste réseau dans les médias, la recherche, les institutions liées à la recherche et la politique.

- Zélie Schaller est employée à 60 % au Secrétariat général depuis le 1^{er} avril de l'année sous revue. Elle a repris le domaine de la rédaction et des traductions de Fabienne Jan. Originaire du canton du Jura, Zélie Schaller vit et travaille depuis de nombreuses années à Berne. Avant que son parcours professionnel ne la mène vers le journalisme, elle a suivi des études d'histoire, de langue et de littérature anglaises ainsi que de science politique aux Universités de Neuchâtel et de Sheffield Hallam (Royaume-Uni). Elle a travaillé pendant six ans pour l'ATS, avant de rejoindre la fondation Terre des hommes comme chargée des relations médias. Elle a ensuite travaillé en tant que journaliste indépendante pour différents médias.
- Marianne Stäger a succédé à Heinz Nauer et fait partie de l'équipe depuis mai 2024 avec un taux d'occupation de 80 %. Elle a obtenu un master en langue et littérature françaises, en études russes et en relations internationales à l'Université de Zurich. Elle a accompli par la suite un CAS en Corporate Communications and Brand Management à l'Institut suisse de relations publiques. Au cours de son parcours professionnel, elle a notamment travaillé pendant six ans pour Présence Suisse au sein du DFAE. De 2014 à 2024, elle a mis ses compétences au service de la Ligue suisse contre le rhumatisme, où elle était responsable des guides multilingues destinés aux patient·e·s.

**Équipe du Secrétariat général en 2024
(par ordre alphabétique)**

Eva Bühler
Finances
eva.buehler@sagw.ch

Emilie Casale, BA
Assistante
depuis février 2024
emilie.casale@sagw.ch

Dr Sara Elmer
Collaboratrice scientifique
sara.elmer@sagw.ch

Dr Romaine Farquet
Collaboratrice scientifique
romaine.farquet@sagw.ch

Arnaud Gariépy, lic. phil.
Coresponsable de la communication
arnaud.gariepy@sagw.ch

Dr Lea Haller
Secrétaire générale en codirection
Membre de la direction
depuis mars 2024
lea.haller@sagw.ch

Tom Hertig
Personnel et finances
Membre de la direction
tom.hertig@sagw.ch

Monika Hirschmann
Finances
depuis février 2024
monika.hirschmann@sagw.ch

Dr Beat Immenhauser
Secrétaire général en codirection
Membre de la direction
beat.immenhauser@sagw.ch

Fabienne Jan, lic. phil.
Collaboratrice scientifique
jusqu'en janvier 2024

Dr Heinz Nauer
Rédacteur scientifique/coresponsable de la communication
jusqu'en décembre 2023, puis emploi temporaire à temps partiel jusqu'en avril 2024

Stella Noack, MA
Coresponsable de la communication
stella.noack@sagw.ch

Zélie Schaller, lic. phil.
Rédactrice et traductrice
depuis avril 2024
zelie.schaller@sagw.ch

Katrin Sproll Hänni
Assistante de direction
katrin.sproll@sagw.ch

Marianne Stäger, lic. phil.
Coresponsable de la communication
depuis mai 2024
marianne.staeger@sagw.ch

Marie Steck
Administration
marie.steck@sagw.ch

Christian Weibel, lic. phil.
Collaborateur scientifique
christian.weibel@sagw.ch

Julie Zingg, MA
Collaboratrice scientifique
julie.zingg@sagw.ch



L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) coordonne, encourage et représente la recherche en sciences humaines et sociales en Suisse. En tant qu'organisation faîtière, elle regroupe 63 sociétés membres et plus de 20 commissions scientifiques. Elle dirige également plusieurs entreprises à long terme et éditions. L'ASSH joue le rôle d'intermédiaire entre les chercheuses et chercheurs, les responsables politiques, les autorités et le grand public. Disposant d'un budget annuel de quelque 20 millions de francs, elle est dirigée par un Comité de 17 membres issu·e·s du milieu des hautes écoles.



Maison des Académies
Laupenstrasse 7, case postale, 3001 Berne, tél. : 031 306 92 50
www.assh.ch, e-mail : sagw@sagw.ch